



## LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

# Le budget de l'Etat impacté par la crise économique et sanitaire

La conjoncture économique difficile consécutive à la chute des prix pétroliers couplée à la crise sanitaire provoquée par la pandémie du Covid-19 a conduit le gouvernement congolais à revoir les prévisions de la loi de finances exercice 2020 pour tenir compte des impératifs du moment. Au cours du Conseil des ministres réuni, jeudi 22 avril, au palais du peuple, sous l'autorité du président de la République, l'exécutif a insisté sur les deux axes princi-

paux de ce budget révisé, à savoir : « *le financement de la riposte sanitaire contre la pandémie du Covid-19 et la limitation des conséquences dommageables de la crise sanitaire sur les plans économique et social, pour nos concitoyens comme pour les entrepreneurs du Congo* ».

Une série de mesures est annoncée en soutien au secteur privé afin de permettre aux entreprises de bénéficier, cette

année, entre autres, de la baisse de l'impôt sur les sociétés de l'ordre de 30 à 28%, ainsi que de la baisse de l'impôt global forfaitaire à hauteur de 7 à 5%.

Le Conseil des ministres a également adopté deux projets de loi autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnance et à mettre en œuvre l'état d'urgence et l'état de siège en lien avec la lutte contre le Covid-19.

Page 4

## CONGO-RCA

# Le président Faustin Archange Touadera est arrivé hier à Brazzaville



Denis Sassou N'Guesso et Faustin Archange Touadera en tête-à-tête

Le chef de l'État centrafricain a été accueilli à l'aéroport de Maya-Maya par le Premier ministre, Clément Mouamba, avant de rencontrer son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso. Cette visite est la toute première d'un chef d'État étranger depuis

la déclaration de la pandémie du Covid-19 dans plusieurs pays dont la Centrafrique et le Congo qui vient de proroger de vingt jours supplémentaires l'état d'urgence sanitaire entré en vigueur le 31 mars dernier à minuit.

## MASQUES PROTECTEURS

# Les artisans dévoilent leurs plateaux techniques de production

En vue de réduire la propagation du Covid-19, le gouvernement congolais avait demandé aux artisans de produire un million de masques à Brazzaville et Pointe-Noire.

Le directeur général de l'Agence nationale de l'artisanat, Serge Gaston Moundélé-Mboumba, a effectué une visite dans les ateliers pour s'assurer si les différents plateaux techniques sont à même de respecter la qualité des produits et de fournir dans les délais la commande gouvernementale.

Page 3



Un atelier de couture requisitionné à Brazzaville/Adiac

## COVID-19

# Plus de 3000 familles démunies secourues

La Fondation Burotop Iris a initié en partenariat avec les sociétés Vival et MBTP, un plan dénommé « Action solidarité Covid-19 » visant la prise en charge de plusieurs catégories de personnes touchées par les conséquences du coronavirus.

Cette opération, dont le coût global est estimé à 87 millions FCFA, cible plus de trois mille ménages démunis de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Page 3



Diana Attye remettant un échantillon du don à Jacques Elion

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Des cours de Terminale A et Troisième dans ce numéro

Pages 6, 7, 10, 11, 12 et 13

## ÉDITORIAL

**Bravo !**

Page 2

## ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le **34 34** pour la prise en charge

## ÉDITORIAL

## Bravo!

Oui, bravo à nos amis de la Chaîne nationale. A la limite du boycott, ils se sont surpassés pour rendre un brillant reportage sur le travail de la presse nationale en ces temps de confinement. Leur belle initiative était de montrer qu'à l'instar des autres corporations qui donnent le meilleur d'elles-mêmes dans ces moments difficiles, les médias aussi remplissent leur part de travail.

Comme les agents de santé, comme ceux de la force publique, comme les pâtisseries et boulangers, comme nos mamans dans les marchés domaniaux, les journalistes, secrétaires de rédaction, maquettistes et imprimeurs sont eux également au front et contribuent, autant qu'ils le peuvent, à la lutte engagée contre cet ennemi invisible, imprévisible, qu'est le Covid-19.

Nos amis de la Chaîne nationale ont mis plus ou moins soixante-douze heures à apprêter leur étincelant reportage. C'est vrai, le temps de passer les barrières de police qui filtrent les déplacements en rapport avec la mesure sur l'état d'urgence sanitaire, le temps de récolter l'information sur le terrain, de regagner le bureau, le temps, enfin, de se soumettre aux arbitrages rédactionnels nécessaires au choix de ce qui doit être retenu... Soixante-douze heures sont apparues à l'évidence essentielles pour la mise en boîte de ce beau contenu.

Une observation toutefois. Contraints par l'entrée en vigueur des mesures gouvernementales sur le confinement et le couvre-feu, nous ne paraissions plus en version papier que lundi et jeudi. Cependant le journal est bouclé tous les soirs et paraît chaque jour de la semaine sur notre site internet. Celui-ci étant alimenté au quotidien, on peut y consulter les cinq numéros de la semaine qui sont en ligne.

S'il est constant que les journalistes consacrent bien souvent le temps à d'autres, il n'est écrit nulle part que quand il s'agit de parler d'eux-mêmes et de leur métier, ils doivent lever le pied. Ce texte, comme on peut le voir, est sans arrière-pensée, il est la formule de politesse la plus aimable qu'entre eux, les confrères doivent se renvoyer de temps en temps pour continuer à œuvrer à la pérennisation de la confraternité. Encore une fois, bravo ! Pour ce beau travail !

Les Dépêches de Brazzaville

## CORONAVIRUS

## Le Parlement adopte la loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence

**L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté, le 19 avril, à Brazzaville au terme d'une session spéciale, le projet de loi autorisant le président de la République à proroger la durée de l'état d'urgence sanitaire pour une période de vingt jours.**

Le présent projet de loi, selon les deux chambres, vise à donner à l'Etat non seulement les moyens supplémentaires pour faire face à la pandémie du coronavirus mais également l'encadrement juridique nécessaire pour agir au quotidien et faire respecter le confinement en cours. L'état d'urgence sanitaire, ont rappelé les deux chambres, donne en effet pouvoir au gouvernement de prendre par décret les mesures générales limitant la liberté d'aller et venir, la liberté d'entreprendre et la liberté de réunion et permet de procéder aux réquisitions de tout bien et services nécessaires afin de lutter contre la catastrophe sanitaire. «C'est une loi que nous pensons être essentielle dans le cadre de la gestion de la pandémie du Covid-19, vu son ampleur sur la

planète terre», a déclaré le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Wilfrid Bininga, venu édifier les deux chambres sur la question. Ce dernier a, en outre, signifié : « Notre pays a enregistré ses premiers cas au milieu du mois de mars, ce qui nous a permis de nous arrimer aux dispositions universellement approuvées qui ont fait leurs effets sous d'autres cieux et qui dans notre pays intègrent les situations pour lesquelles le constituant donne prérogative exceptionnellement au président de la République de décréter l'état d'urgence. C'est ce qui a été fait. Depuis le 31 mars, le président de la République a décrété l'état d'urgence et instruit le gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires.»

L'examen et l'adoption de ce projet de loi ont tout de même suscité quelques interrogations de la part de certains parlementaires au niveau des deux chambres. Le député Jean Claude Ibovi, par exemple, s'est demandé quelles sont les mesures que le gouvernement a prises pour alléger les difficultés du peuple. Quant à l'opposition, elle a laissé entendre qu'il était quand même nécessaire, avant la reconduction de cette mesure, de faire le bilan de la première étape, d'informer l'opinion sur l'état actuel de la pandémie. « Nous allons prendre une décision. Mais quel est le niveau réel de la pandémie de nos jours ? », s'est interrogé Pascal Tsaty-Mabiala, qui regrette le silence jusque-là des experts congolais en la matière.

Jean Jacques Koumba

## Le PCT inquiet du nombre de cas positifs au Congo

**Le secrétariat permanent du Parti congolais du travail (PCT) s'est réuni, le 18 avril, à Brazzaville pour faire le constat à mi-parcours de la riposte à la pandémie du coronavirus. Il a déploré la vitesse de propagation de la maladie ces derniers temps, en dépit du confinement.**

Alors que le gouvernement créait le confinement général, le 31 mars dernier, pour tenter d'arrêter la chaîne de contamination de la maladie dans le pays, deux semaines seulement après cette restriction générale d'un mois, le PCT constate avec regret que la prévalence au Covid-19 ne s'est pas améliorée. Malgré la riposte, le Congo enregistre de plus en plus de personnes infectées. Le pays compte à ce jour 160 sujets positifs confirmés au Covid-19, alors qu'ils étaient à peine 19 au lancement du confinement. «Le gouvernement a décrété le confinement pour briser la chaîne de transmission de la maladie. Deux semaines après, nous constatons malheureusement que le nombre de cas positifs augmente vertigineusement. Nous avons convoqué cette rencontre pour discuter de cette situation qui devient préoccupante », a déploré le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa.

Dans cette sorte d'échec, le PCT note, entre autres, le rejet des masques par la population, la non-application des mesures barrières par celle-ci ainsi que le manque d'observation des mesures barrières. C'est à cause de ce désintéressement, selon ce parti, que le nombre de cas a augmenté en un laps de temps. Toutefois, Pierre Moussa reconnaît que le confinement a été proclamé dans des conditions difficiles. «Le confinement a été déclaré dans les conditions assez difficiles et c'est difficile à la population de survivre car beaucoup d'entre elles vivent au quotidien », a-t-il précisé. Ayant circonscrit les failles constatées dans la mise en œuvre à mi-parcours du confinement, le PCT a affirmé avoir rédigé un rapport sur cette première phase qu'il soumettra au gouvernement afin qu'il améliore la manière de faire. Pour sa part, le secrétariat du PCT s'est engagé à amplifier la sensibi-

lisation auprès de ces membres et sympathisants. C'est ainsi qu'il va lancer sous peu une vaste campagne d'explication au sein des fédérations, comités de quartier et section, question de pousser ses membres à prendre conscience de la pandémie qui continue de sévir dans le monde. Par ailleurs, le secrétariat permanent du PCT a pris l'engagement de contacter le gouvernement en vue de lui suggérer d'échanger avec les autres partis politiques, tant de l'opposition, du centre que de la majorité présidentielle, afin qu'eux-aussi s'impliquent dans la prévention auprès de leurs membres. « Ici, il s'agit de sauver la nation parce que cette pandémie n'épargne personne, que l'on soit de l'opposition ou de la majorité présidentielle. C'est pour cela que le PCT tient à suggérer au gouvernement d'associer les autres partis politiques dans la sensibilisation au Covid-19 », a renchéri Pierre Moussa.

Firmin Oye

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

## Diffusion Brazzaville :

Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

## Diffusion Pointe-Noire :

Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -  
République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## COVID-19

## Les artisans congolais prêts à produire des masques de protection

Le gouvernement a lancé récemment une commande publique d'un million de masques protecteurs auprès des artisans à Brazzaville et Pointe-Noire. Concentrés dans leurs ateliers, ces derniers se sont dit prêts le 22 avril à relever le défi.

Dans cette commande publique des masques artisanaux contre la propagation du coronavirus (Covid-19), l'État a défini les normes de fabrication, et devrait fournir aux artisans les matériaux requis. Le directeur général de l'Agence nationale de l'artisanat, Serge Gaston Moundélé-Mbouma, a visité quelques ateliers d'artisans. Selon lui, cette descente vise à s'assurer que les différents plateaux techniques qui vont participer à cette intervention seront à même de respecter à la fois la qualité et la capacité de production nécessaire à cette commande publique.

En effet, les ateliers visités disposent des machines et du personnel qualifié pour réussir la fourniture des masques. Ces couturiers sont pour la plupart enregistrés à l'ANA, a indiqué le directeur de la promotion et de la formation, Justin Sikoula. « Les artisans ont des spécificités techniques. Nous sommes confiants des résultats de la commande publique », a-t-il estimé. Les masques attendus devraient être confectionnés selon les critères définis, soit 19 cm de longueur et



Un atelier de couture visité à Brazzaville/Adiac

8 cm de largeur. Les matériaux de confection ont été minutieusement étudiés, soit un tissu en coton, la doublure légère, l'élastique dont la couleur doit correspondre à celle du tissu et le rouleau en biais. Tout comme les cinq autres ateliers visités ce jour, l'atelier d'Hippolyte Diayoka veut commencer la production mais n'attend que les matériaux promis par les autorités. Il a déjà mobilisé les travailleurs et les moyens techniques.

## EPISCOPAT

## Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou nommé archevêque de Brazzaville

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a été nommé évêque coadjuteur de Brazzaville avec droit de succession, par le pape François le samedi 18 avril.



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou était jusqu'alors évêque du diocèse de Dolisie. Il succédera à Mgr Anatole Milandou quand ce dernier atteindra la limite d'âge, 75 ans accomplis, l'année prochaine, conformément au Canon 401.

L'annonce a été faite samedi matin par le Nonce Apostolique, Mgr Francisco Escalante Molina.

Le nouvel archevêque de Brazzaville est né le 16 octobre 1964 dans la capitale congolaise. Il a été ordonné prêtre le 29 août 1993. C'est le premier évêque du diocèse de Dolisie depuis 2013, créé lors du démembrement de celui de Nkayi. Cette nomination par le Saint Père François à ce diocèse avait été faite le 24 mai 2013. Le 25 août de la même année, il reçoit la consécration épiscopale

des mains de Mgr Andrés Carrascosa Coza, archevêque titulaire d'Élo.

De 1993 à 1995, il est directeur spirituel du petit séminaire de Mindouli dans le diocèse de Kinkala en plus de sa qualité de prêtre de la paroisse des Martyrs de Mindouli. De 1995 à 2000, il étudie le droit canonique à l'université de Salamanque en Espagne tout en étant prêtre dans les églises Saint Paul et Marie de la Miséricorde (1998-1999).

De 2000 à 2003, il est curé à Paray-Veille-Poste en France. Entre 2004 et 2009, il est curé à la cathédrale Sainte Monique de Kinkala. Il est en même temps vicaire général, délégué épiscopal diocésain de Caritas et coordinateur du collège saint Augustin de Kinkala 1.

Marie Alfred Ngoma

## Plus de trois mille familles démunies secourues

La Fondation Burotop Iris a initié, en partenariat avec les sociétés Vival et MBTP, un plan dénommé « Action solidarité Covid-19 » visant la prise en charge de plusieurs catégories de personnes touchées par les conséquences du coronavirus.

Lancée le 22 avril à la mairie de Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville, cette action dont le coût global est estimé à 87 millions FCFA cible plus de trois mille ménages de Brazzaville et de Pointe-Noire. En effet, outre les personnes âgées et à mobilité réduite, les donateurs ont choisi les chauffeurs de taxi et de bus, les ménagères, les gardiens, jardiniers et peintres. Ces personnes ayant perdu leur emploi à cause du confinement dû au coronavirus bénéficieront aussi des lots composés, entre autres, de riz, de sucre, de spaghetti, de boîtes de sardine, d'huile, d'eau de javel et de savon ainsi que de bidons d'eau minérale.

A Poto-Poto, c'est l'administrateur-maire, Jacques Elion, qui a réceptionné le don au nom de la population bénéficiaire avant de le transmettre aux ayants-droit. « Pour ces trois sociétés qui ont pensé à nous, je ne peux que souhaiter qu'elles puissent prospérer dans leurs activités lucratives. Je demande également aux bénéficiaires de faire attention à ces sociétés ayant pensé à elle, car ce n'est pas chose facile au regard des temps qui courent où toutes les activités sont presque arrêtées », a indiqué Jacques Elion.

Selon la directrice de la Fondation Burotop Iris, Diana Attye, l'enveloppe de 87 millions FCFA a permis de mobiliser environ soixante-dix tonnes de produits alimentaires et de première nécessité et quinze mille

bidons d'eau minérale. « Le Congo traverse une crise sanitaire très importante, c'est de notre devoir sociétal et humain de venir en

ficeront par arrondissement. Pour le cinquième arrondissement, c'est la porte à porte qui est envisagé. « Nous avons choisi de faire du porte à



Diana Attye remettant un échantillon du don à Jacques Elion

aide à nos frères et sœurs. Dès l'apparition de la pandémie du Covid-19, nous avons vu un élan de solidarité. La Fondation Burotop Iris avec ses partenaires MBTP et Vival s'inscrivent totalement dans cette logique afin d'aider le pays en cette période difficile en apportant leur contribution à cette initiative gouvernementale », a-t-elle justifié. Après Poto-Poto, le tour reviendra à Mougali et Ouenzé avant les autres arrondissements de Brazzaville et la ville de Pointe-Noire. Ce sont au total deux cents familles qui en béné-

porte et de remettre les dons en mains propres aux familles de Brazzaville et Pointe-Noire. Nous avons répertorié plus de trois mille ménages dans tous les arrondissements. Ces familles sont touchées durement et économiquement dans leur quotidien », a poursuivi Diana Attye, encourageant les autres organisations à penser aux plus sensibles. « Même un petit quelque chose peut apporter du sourire. Si chacun, à son niveau, fait un geste, c'est le collectif qui gagne, et c'est bien cela la solidarité. »

Parfait Wilfried Douniama

## DISPARITION

## Les sénateurs préparent les obsèques de Dominique Aloka

Ancien deuxième questeur du Sénat, Dominique Aloka qui a tiré sa révérence pendant une période difficile, marquée par le confinement à domicile, était parlementaire depuis 1997. Membre du conseil national de transition (1997-2002), Dominique Aloka siégeait au Sénat depuis 2002 en qualité de sénateur de la Sangha. Il faisait partie des représentants de la chambre haute du parlement à la Haute cour de justice.

Membre du comité central du Parti congolais du travail, Dominique Aloka avait été réélu sénateur en juillet 2017.

Parfait Wilfried Douniama



# Compte rendu du conseil des ministres du 22 avril 2020

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 22 avril 2020 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat.

Trois (3) affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

Un (1) projet de loi portant loi de finances rectificative pour l'année 2020, au titre du ministère des Finances et du Budget ; Deux (2) projets de loi au titre du ministère de la Justice et des Droits Humains et de la Promotion des peuples autochtones, le premier habitant le gouvernement à édicter, par ordonnance, des mesures relevant du domaine de la loi, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus (Covid-19) et le second déterminant les conditions de mise en œuvre de l'état d'urgence en République du Congo.

L'examen de ces affaires se justifie par la survenance imprévisible, brusque et dramatique de la pandémie du coronavirus (Covid-19). La rectification de la loi de finances initiale pour l'exercice 2020 s'explique par le bouleversement de l'environnement économique et financier créé par la pandémie. On peut notamment ici relever la baisse drastique du cours du baril du pétrole. Cette rectification se justifie également par la nécessité de donner au gouvernement les moyens financiers et logistiques de lutter contre le coronavirus (Covid-19) au Congo.

D'autre part, cette situation exceptionnelle qui amène l'Etat à réorganiser ses finances publiques, doit s'accompagner de moyens exceptionnels d'action accordés aux pouvoirs publics afin qu'ils puissent faire face au caractère évolutif de la situation. C'est là l'objet du projet de loi qui doit autoriser le gouvernement à agir par ordonnance, et ce conformément à la Constitution.

Enfin, le troisième texte est une régularisation qui a pour objet la mise en ordre de notre ordonnancement juridique, en organisant la procédure ordinaire de mise en œuvre de l'état d'urgence et de l'état de siège dans notre pays.

Entrons à présent dans le détail des affaires examinées lors du Conseil des ministres de ce jour mercredi 22 avril 2020.

I/- Ministère des Finances et du Budget

Invité à prendre la parole par son excellence, monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat, en lieu et place du ministre des Finances et du Budget en mission, M. Ludovic Ngatsé, ministre délégué auprès du ministre des Finances et du Budget, chargé du Budget, a indiqué aux membres du Conseil des ministres que le Congo, à l'instar de la quasi-totalité des pays du monde fait face à une crise sanitaire et économique inédite ;

Les mesures prises par les pouvoirs publics en vue d'endiguer la propagation de la pandémie du Covid-19, combinées à la chute brutale des cours de pétrole observée au cours de ces dernières semaines, ont profondément modifié, pour les premières et perturbé, pour la seconde, les équilibres intérieur et extérieur du pays. Dans un temps relativement court, les activités de plusieurs secteurs se sont effondrées, générant des inquiétudes profondes quant à la survie de certaines entreprises, ainsi que l'augmentation du chômage sur fond de récession économique.

C'est dans ce contexte de dégradation de l'environnement macroéconomique international, et de ses conséquences sur la conjoncture nationale, que le gouvernement a décidé de procéder à la révision de la loi de finances 2020 en cours d'exécution, conformément aux dispositions de l'article 58 de la loi organique n°36-2017 du 3 octobre 2017 relative aux lois de finances.

La loi de finances rectificative se veut ambitieuse et réaliste ; elle a pour objectifs d'apporter des réponses, proportionnées mais fortes, à la conjoncture que traverse notre pays. Ses deux axes principaux sont :

Le financement de la riposte sanitaire contre la pandémie du Covid-19, d'une part ; La limitation des conséquences dommageables de la crise sanitaire sur les plans économique et social, pour nos concitoyens comme pour les entrepreneurs du Congo, d'autre part.

Dans cette optique, il convient de relever que le projet de budget rectifié prévoit un financement de la riposte sanitaire grâce à un outil, à savoir le fonds Covid-19 ; spécialement créé à cet effet, et initialement doté de 25 milliards de francs CFA, le fonds aura pour objet prioritaire un investissement affecté à la remise en état des hôpitaux de

base et à l'amélioration de l'offre sanitaire ; celle-ci se traduira par la finalisation de deux hôpitaux généraux, grâce à la mobilisation attendue de 110 milliards de francs CFA supplémentaires.

Le second outil sera le fonds national de solidarité, spécialement créé en vue du soutien aux entreprises et aux ménages ; il est doté d'une ressource budgétaire initiale de 100 milliards de francs CFA.

Poursuivant son propos, le ministre Ngatsé a indiqué que le projet de loi des finances rectificative repose sur les hypothèses ci-après :

- Une production pétrolière de 123 millions de barils (contre 140 millions de barils pour le budget initial) ;
- Un prix du baril fixé à 25 dollars américains (au lieu de 55 dollars dans le budget initial) ;
- Un taux de change d'un dollar américain pour 590 FCFA ;
- Une baisse de l'activité économique hors pétrole évaluée à environ 60% (pour une durée de crise estimée, à cette date, entre 3 et 7 mois) ;
- Un taux de croissance évalué à -9%, contre une projection de +1,2% dans le budget initial, et ce sur la base des projections établies à l'époque par le comité national de cadrage macroéconomique.

Entrant dans le détail du projet, le ministre Ngatsé a ainsi indiqué, pour ce qui concerne :

- LES RECETTES BUDGETAIRES L'on note une baisse des ressources budgétaires d'un peu plus de la moitié, soit - 50,22% par rapport à la loi de finances initiale. Elles passent de 2175 à 1083 milliards de FCFA. Cette baisse est corrélative à celle des recettes fiscales qui chutent de 58,9%, passant de 864 à 355 milliards de FCFA. Les autres recettes chutent de 52,69%, passant de 1228 à 581 milliards de frs CFA, soit -55,30% pour les recettes pétrolières qui passent de 1188 à 531 milliards de FCFA et les droits et frais administratifs qui chutent de 49,4%. Les revenus du portefeuille devraient cependant s'améliorer, du fait des dividendes de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et de la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC), attendus respectivement à 5 milliards et 1 milliard de FCFA. Les dons vont augmenter de 228,6% (28 à 64 milliards), essentiellement sous l'effet des dons à recevoir dans le cadre du soutien à la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus ; leur ventilation sera la suivante : 25 milliards de FCFA pour le fonds Covid-19 et 29 milliards de FCFA pour le fonds national de solidarité et de soutien aux entreprises.

Enfin, et en vue d'accompagner les entreprises en cette période de déclin de l'activité économique, la loi de finances rectificative propose une série de modifications :

La baisse de l'impôt sur les sociétés de 30 à 28% pour l'exercice 2020 ; La baisse du taux de l'impôt global forfaitaire dès l'exercice 2020 de 7% à 5% du chiffre d'affaires annuel hors taxes pour les opérateurs vendant des produits à marge libre, et de 10% à 8% de la marge globale annuelle hors taxes pour les opérateurs vendant des produits à prix réglementé et à marge contrôlée.

Ces dispositions sont applicables aux opérateurs qui tiennent une comptabilité selon le système minimal de trésorerie (SMT) conformément aux articles 26 et 28 du code général des impôts et à l'article 28 de l'Acte uniforme de l'OHADA portant information financière et système comptable révisé au 1er janvier 2018.

B) - LES DEPENSES BUDGETAIRES

Elles se traduisent par une augmentation de 91 milliards, initialement établies à 1579 milliards, pour se situer à 1670 milliards de FCFA, principalement du fait de la hausse des dépenses d'investissement affectées à la nécessaire mise à niveau des infrastructures sanitaires et socio-économiques (hôpitaux généraux et certains centres de santé intégrés à l'intérieur du pays).

Intervenant à ce stade de la présentation du budget rectifié, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la Statistique, de l'Intégration régionale, des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, a évoqué le fait que la lutte contre le Covid-19, sur les plans sanitaire, social et économique justifiait une politique budgétaire ambitieuse dans son volet « investis-

sements ».

La ministre Ebouka-Babackas a ensuite décliné les axes de cette politique d'investissements réorientés vers la lutte contre le Covid-19, soulignant les priorités d'investissements, à savoir :

La finalisation des deux hôpitaux généraux en construction à Brazzaville et à Pointe-Noire ; L'acquisition d'équipements et de matériel de laboratoire de recherche pour le projet « chloroquine » ; La poursuite des projets Lisungi et Telema, nonobstant les aides exceptionnelles accordées aux ménages les plus pauvres impactés dans leur vie quotidienne par la survenance du Covid-19 ; La poursuite des programmes d'investissements initialement prévus (zone industrielle de Maloukou ; programme banane, manioc, cacao ; implémentation du Fonds d'impulsion et de garantie et d'accompagnement aux PME et artisans -FIGA- etc.).

Reprenant la parole, le ministre Ngatsé a précisé que les dépenses courantes vont, pour leur part, globalement connaître un ajustement à la baisse de 79 milliards, et ce du fait du recul des transferts et des dépenses de biens et services compte tenu du contexte actuel, ayant conduit à la mise en place d'un service minimum dans plusieurs administrations publiques, à l'exception notamment des services de santé et de sécurité publique.

La situation globale des dépenses budgétaires se présente comme suit :

Baisse des charges financières de la dette de 4,4% (actualisation du service de -4,662 milliards) ; Baisse des dépenses de personnel de 1,3% (-5 milliards) ; Baisse des biens et services de 6,8% (-13,140 milliards) ; Baisse des transferts de 11,2% (-58 milliards) en raison du repli des transferts pétroliers (-67 milliards) et de l'ensemble des autres institutions (-16 milliards) ;

Par contre, il convient de relever la hausse des dépenses d'investissement de 52,3% (+170 milliards), avec la prise en compte des deux fonds créés, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19, sur ligne des comptes spéciaux du trésor.

Cette dotation se répartit de la manière suivante :

25 milliards de FCFA au titre du Fonds de lutte contre le Covid-19 100 milliards de FCFA au titre du Fonds national de solidarité pour le soutien aux entreprises.

Il est à noter que le Fonds national de solidarité est inscrit dans la loi de finances rectificative pour une enveloppe globale de 125 milliards de FCFA, dont 25 milliards de FCFA au titre de garanties et avais en trésorerie. Il servira principalement au financement des mesures de soutien actif, des ménages en détresse et des opérateurs entreprises en difficulté de trésorerie, dans le cadre de leurs engagements vis-à-vis du système bancaire et financier.

En somme, la balance entre les économies réalisées sur la dépense et les nouvelles charges, a conduit à une hausse des dépenses budgétaires de 5,8% au budget de l'Etat révisé, alors que les recettes budgétaires ont diminué de 50,2%, faisant ainsi ressortir un déficit budgétaire de 779,740 milliards de FCFA.

C) - LE DEFICIT GLOBAL

Les dépenses budgétaires sont supérieures aux recettes budgétaires pour un montant de 779,740 milliards de FCFA. Il s'agit d'un solde budgétaire déficitaire correspondant à 13% du Produit intérieur brut nominal ; il convient de relever que ce solde déficitaire intervient après quinze exercices budgétaires consécutifs avec un solde excédentaire.

Ainsi, la partie financement et trésorerie, présente les chiffres suivants :

- des charges de 892 milliards de FCFA, constituées de l'amortissement de la dette extérieure de 610 milliards, et celui de la dette intérieure de 257 milliards. Il convient d'y ajouter le compte de garanties et avais pour 25 milliards de FCFA (une partie du Fonds national de solidarité).
- des ressources de trésorerie de 452 milliards de FCFA, composées :

des prêts projets (102 milliards) des autres emprunts (156 milliards) des émissions de bons et obligations (150 milliards) des financements à recevoir de la BDEAC (15 milliards) des rembourse-

ments des prêts Etat (15 milliards).

Il se dégage ainsi un déficit de trésorerie de 440 milliards. En définitive, le besoin de financement global est évalué à 1220 milliards de FCFA, soit 20,34% du PIB nominal.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de loi portant loi de finances rectificatives pour l'année 2020. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

II/- Ministère de la Justice et des Droits Humains, et de la Promotion des Peuples Autochtones

- Projet de loi habitant le gouvernement à édicter, par ordonnance, des mesures relevant du domaine de la loi, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus (Covid-19)

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la Justice et des Droits humains, et de la Promotion des peuples autochtones, a rappelé que la pandémie de coronavirus (Covid-19) est une catastrophe entraînant une menace réelle et imminente pour les personnes, les biens, l'environnement et les infrastructures. En vue d'une riposte prompt et efficace, le recours à certains mécanismes prévus par la Constitution, comme la loi d'habilitation, apparaît indispensable.

L'article 158 de la Constitution prévoit dans son alinéa 1er, que « le gouvernement peut, pour exécuter son programme, demander au Parlement de voter une loi l'autorisant à prendre, par ordonnance, pendant un délai limité, des mesures qui sont normalement du domaine de la loi ».

Le projet de loi soumis à l'examen et approbation du Conseil des ministres a donc pour objet d'habiliter le gouvernement, pendant une période de trois (3) mois, à prendre par ordonnance, des mesures qui sont normalement du domaine de la loi, pour faire face à l'urgence sanitaire consécutive au Covid-19 ainsi qu'à ses conséquences.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi habitant le gouvernement à édicter, par ordonnance, des mesures relevant du domaine de la loi, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus (Covid-19). Il sera transmis au Parlement pour adoption.

- Projet de loi déterminant les conditions de mise en œuvre de l'état d'urgence et de l'état de siège en République du Congo.

Poursuivant son propos, le ministre Bininga a indiqué aux membres du Conseil des ministres que le projet de loi soumis à leur examen a pour objet de déterminer les conditions générales de mise en œuvre de l'état d'urgence et de l'état de siège conformément à l'article 157 alinéa 5 de la Constitution. Il permet également d'adapter les dispositions de l'ordonnance n°62-8 du 28 juillet 1962 sur l'état d'urgence et l'état de siège aux prescriptions de la Constitution actuelle.

Aux termes de l'article 157 alinéa 1er de la Constitution, « l'état d'urgence comme l'état de siège est décrété par le président de la République, en Conseil des ministres. Le Parlement se réunit de plein droit ».

Les alinéas 2, 3 et 4 du même article stipulent que la durée de l'état d'urgence et de l'état de siège ne peut excéder vingt (20) jours. Ainsi, en vue de sa prorogation, le Parlement se réunit de plein droit, s'il n'est pas en session. Lorsqu'à la suite de circonstances exceptionnelles le Parlement ne peut siéger, le président de la République peut décider du maintien de l'état d'urgence et de l'état de siège. Dans tous les cas, le président de la République en informe la Nation par message.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi déterminant les conditions de mise en œuvre de l'état d'urgence et de l'état de siège en République du Congo. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 11h30.

Fait à Brazzaville, le 22 Avril 2020

Le Porte-parole du gouvernement,  
Thierry Lézin Mougalla

## COVID-19

## Distribution de masques aux artisans et commerçants de la ville océane

La Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire a lancé, le 21 avril, une opération de distribution gratuite de masques artisanaux aux commerçants et artisans, en vue de lutter contre la propagation du Covid-19.

L'opération vise à distribuer dix mille masques et s'inscrit dans l'élan de solidarité visant à lutter contre la propagation à grande échelle de la pandémie dans la ville océane. L'objectif étant de protéger les commerçants et artisans de tous risques de contamination au Covid-19. « Ces artisans et commerçants, très actifs en cette période de confinement, peuvent constituer de vrais vecteurs de propagation de la maladie. Nous leur offrons des masques pour qu'ils se protègent et protègent les autres », a indiqué le président de la Chambre de commerce, Sylvestre Didier Mavouezela. Ces bavettes seront fabriquées par le Groupement interprofessionnel des artisans du Congo, avec qui la Chambre de commerce a signé, le 14 avril, un accord de partenariat.

Par ailleurs, la Chambre de commerce a lancé un appel à contribution aux entreprises et personnalités de la ville océane, ainsi qu'une cagnotte en ligne. Une semaine seulement après le SOS, Sylvestre Didier Mavouezela a annoncé avoir déjà reçu plus de sept mille masques. Cette contribution est venue de quelques entreprises de la place et de la diaspora congolaise de France et des États-Unis. Une centaine de cache-nez a été déjà distribuée à quelques commerçants et artisans exerçant dans la zone du marché central de Pointe-Noire.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## PÉTROLE

## L'Arabie saoudite se dit prête à agir

L'Arabie saoudite a indiqué mardi surveiller de près les marchés pétroliers et être prête à prendre toutes les mesures supplémentaires après que les prix du brut ont atteint des niveaux historiquement bas.

« Le royaume continue à surveiller de près la situation sur les marchés pétroliers et est prêt à prendre toutes les mesures supplémentaires en coopération avec l'Opep+ et d'autres producteurs », a déclaré le gouvernement dans un communiqué cité par SPA.

L'Opep+ réunit les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres pays producteurs tels que la Russie. Un accord de réduction de la production pétrolière destiné à soutenir les cours face à la chute de la demande lie ces pays.

La déclaration de Ryad intervient au lendemain d'une chute historique du prix du pétrole américain. Le cours du baril de pétrole américain (WTI) est en effet devenu négatif lundi pour la première fois de son histoire en raison de la saturation des stocks et de l'effondrement de la demande lié à la pandémie de Covid-19. Des vendeurs ont dû se résoudre à payer pour se débarrasser de leurs barils.

Premier exportateur de brut au monde, le royaume saoudien « est déterminé à assurer la stabilité du marché pétrolier et confirme son engagement avec la Russie pour mettre en oeuvre les réductions (de production) pour les deux prochaines années », a ajouté le gouvernement, à l'issue d'un conseil des ministres présidé par le roi Salmane. Autre producteur clé, l'Algérie s'est elle aussi voulue rassurante mardi, faisant valoir que la situation était maîtrisée par le pays, selon l'agence de presse officielle APS.

« Les mesures nécessaires pour faire face à la chute des prix du pétrole ont été prises lors du Conseil des ministres tenu il y a deux mois environ », a déclaré le porte-parole de la présidence algérienne, Mohand Oussaid Belaid, cité par APS. « Nous avons prévu cette crise et nous avons pris nos précautions », a-t-il ajouté.

Le 12 avril, l'Opep+ a conclu un accord pour réduire la production de 9,7 millions de barils par jour, la plus importante coupe jamais réalisée. Cette décision, intervenue après des semaines de guerre des prix entre Ryad et Moscou, est destinée à soutenir le marché pétrolier en chute libre en raison du ralentissement économique provoqué par la crise du nouveau coronavirus.

Les producteurs n'appartenant pas à cette alliance se sont engagés quant à eux à réduire leur production de 3,7 millions de barils par jour supplémentaires.

AFP

## CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Ndé Ossemba Arnaud Davy. Je souhaite déposer une requête afin de substituer à mon nom patronymique celui de Ndeke Ossemba Arnaud David. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime au changement de ce nom pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

## ECOLE À DOMICILE

## Le département du Kouilou reçoit les manuels scolaires

Le président du Conseil départemental du Kouilou, Alexandre Mabilia, a reçu le 21 avril à Brazzaville, un lot de documents pédagogiques devant permettre aux élèves en classe d'examen de poursuivre les enseignements à domicile en cette période de confinement.



Le président du Conseil départemental du Kouilou recevant les manuels

« Le gouvernement fait de son mieux pour assurer la continuité pédagogique sans laquelle nous risquons de subir beaucoup de décrochages scolaires », a indiqué le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, lors de la remise des manuels scolaires. Il est question selon lui de maintenir l'éveil pédagogique puisque les examens d'Etat auront bel et bien

lieu même si les dates peuvent légèrement être modifiées.

Pour sa part, Alexandre Mabilia, a salué les efforts de l'exécutif en faisant de telle sorte que les élèves continuent à apprendre à domicile. « Ces manuels reçus sont une assurance pour les élèves et leurs parents que cette année scolaire n'est pas perdue », a-t-il déclaré.

Le département du Kouilou compte environ 1900 élèves

de CM2 qui passeront le Certificat d'études primaires élémentaires cette année. Les collèges ont reçu environ 1600 manuels pour chaque discipline.

Le ministre Anatole Collinet Makosso, a exhorté les élus locaux, les acteurs de la société civile, les leaders d'opinion à s'impliquer afin que les élèves comprennent l'intérêt de cette démarche.

Rominique Makaya

## Didier Raoult optimiste sur une sortie de crise sanitaire d'ici un mois

Dans les semaines à venir, le désormais célèbre directeur de l'Institut hospitalo-universitaire en maladies infectieuses de Marseille (IHU Méditerranée-Infection), Didier Raoult pense que le nombre de nouveaux cas pourrait diminuer en France comme dans d'autres pays.

« La pandémie est sur une vague descendante. Il est possible que d'ici un mois, il n'y ait plus de cas dans la plupart des pays tempérés. On a maintenant à Marseille une diminution constante du nombre de cas diagnostiqués mais aussi du nombre de cas hospitalisés en réanimation », a affirmé l'infectiologue dans une nouvelle vidéo publiée le 21 avril. Le médecin français est de plus en plus optimiste concernant la perspective d'une sortie de crise sanitaire dans son pays.

Mais pour ce qui est du nombre de morts, il considère que ce sera un peu plus long parce que les gens décèdent souvent plus d'un mois après avoir été infectés.

« Nous avons les mêmes données dans la région PACA, plus ou moins décalées, les mêmes données en France, dans la plupart des pays d'Europe et en Amérique du



Pr Didier Raoult

Nord », a expliqué le Professeur Raoult, qui avait déjà indiqué un recul de l'épidémie la semaine dernière.

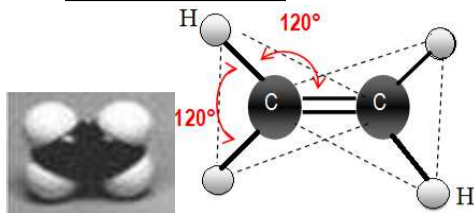
« Je ne prédis pas l'avenir, mais si les choses continuent comme ça, on a bien l'impression que ce qui était l'une des possibilités de cette maladie, c'est-à-dire une maladie saisonnière, est en train de se réaliser », a-t-il indiqué. « Il est possible que d'ici un mois,

il n'y ait plus de cas du tout dans la plupart des pays tempérés, avance Didier Raoult. C'est une possibilité qui n'est pas négligeable et qui va amener à une réflexion de fond (autour du constat) que l'arrivée d'une maladie nouvelle aigüe est une chose à laquelle l'ensemble des pays riches n'est pas préparé », a affirmé le professeur.

Yvette Reine Nzaba

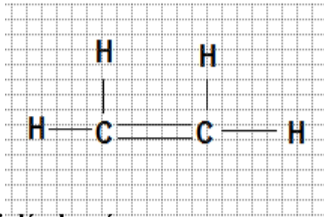
4-1-Structure de l'éthène ou éthylène

4-1-1-Modèles moléculaires

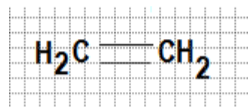


4-1-2-Ses formules de structure

> Sa formule développée :



> Sa formule semi-développée



> Sa formule brute : C<sub>2</sub>H<sub>4</sub>.

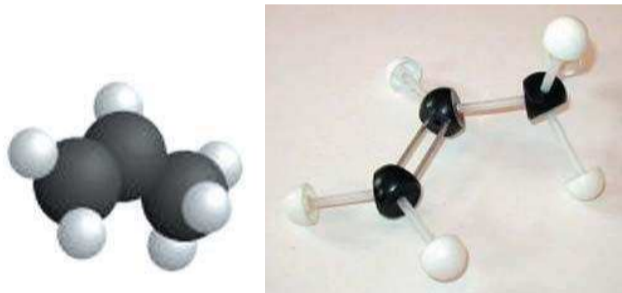
4-5-2-Description de la structure de l'éthylène

L'étude, par des méthodes modernes, de la structure géométrique de la molécule d'éthène a permis de montrer que :

- la molécule est plane, car les centres des six (6) atomes sont situés dans un même plan ;
- chaque atome de carbone est lié à trois (3) atomes ; on dit que le carbone est trigonal.

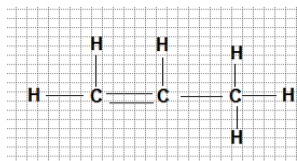
4-6-Structure de propène ou propylène

4-6-1-Modèles moléculaires

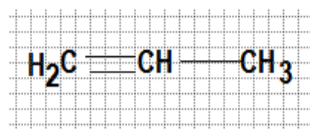


4-6-2-Ses formules de structure

> Sa formule développée :



> Sa formule semi-développée



> Sa formule brute : C<sub>3</sub>H<sub>6</sub>

4-6-3-Description de la structure de propène

L'étude de la structure géométrique de propène montre que :

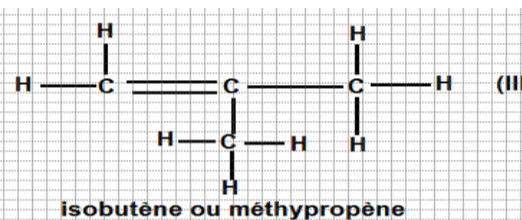
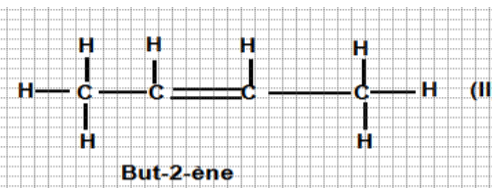
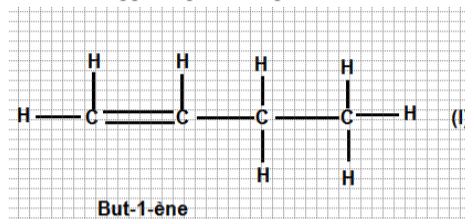
- la molécule n'est pas plane, car les centres de tous les atomes ne sont pas dans un même plan ;
- dans la molécule, 2 atomes de carbone sont trigonaux et un atome de carbone est tétraédrique.

4-7-Structure de butène ou butylène

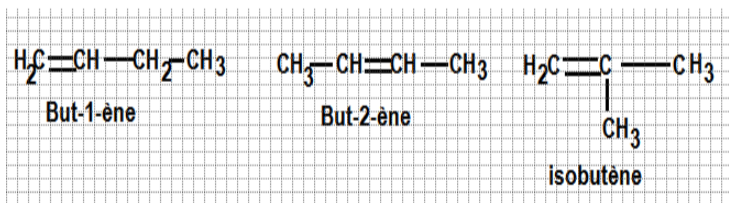
4-7-1-Ses formules de structure

> Ses formules développées

Les trois formules développées qui correspondent au butène sont :



> Ses formules semi-développées



> Sa formule brute : C<sub>4</sub>H<sub>8</sub>

4-7-2-Description de la structure de butène

L'étude de la structure géométrique de la molécule de butène montre que :

- la molécule n'est pas plane, car tous les atomes ne sont pas situés dans un même plan ;
- dans cette molécule deux atomes de carbone sont trigonaux ; et deux également sont tétraédriques.

4-2-Généralisation

À cause de la double liaison, un alcène possède deux (2) atomes d'hydrogène de moins que l'alcane ayant le même nombre d'atomes de carbone.

La formule générale des alcènes est donc :

$$C_nH_{2n} ; \quad n(\geq 2) : \text{nombre d'atomes de carbone}$$

$$2n : \text{nombre d'atomes d'hydrogène}$$

Le nom d'un alcène linéaire dérive du nom de l'alcane correspondant dans lequel on remplace la terminaison « ane » par « ène » ou « ylène ».

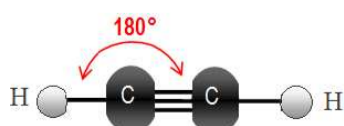
Nombre d'atomes de carbone	préfixe	Suffixe ou terminaison	Nom de l'alcène
n=2	éth	ène ou ylène	Éthène ou éthylène
n=3	prop	ène ou ylène	Propène ou propylène
n=4	but	ène ou ylène	Butène ou butylène

V-Structure de quelques molécules d'alcynes ou hydrocarbures acétyléniques

Un alcyne est un hydrocarbure insaturé possédant une triple liaison entre deux atomes de carbone dans la chaîne carbonée.

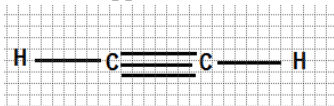
5-1-Structure de l'éthyne ou acétylène

5-1-1-Modèles moléculaires

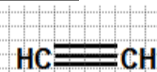


5-1-2-Ses formules de structure

> Sa formule développée :



> Sa formule semi-développée



> Sa formule brute : C<sub>2</sub>H<sub>2</sub>

5-1-3-Description de la structure de l'éthyne ou acétylène

L'étude de la structure géométrique de la molécule d'éthyne, montre que :

- la molécule est plane, c'est-à-dire les centres de tous les atomes sont situés dans un même plan ;
- la molécule est linéaire, car les centres de quatre atomes sont alignés ;
- chaque atome de carbone est lié à deux atomes par une simple et une triple liaison, on dit que le carbone est digonal.

5-2-Généralisation

À cause de la triple liaison, un alcyne possède 2 atomes d'hydrogène de moins que l'alcène ayant le même nombre d'atomes de carbone.

La formule générale des alcynes est donc :

$$C_nH_{2n-2} ; \quad n \geq 2 \quad (n : \text{nombre d'atomes de carbone})$$

$$2n-2 : \text{nombre d'atomes d'hydrogène.}$$

Le nom d'un alcyne à chaîne linéaire dérive de celui de l'alcane correspondant dans lequel on remplace le suffixe « ane » par « yne ».

Nombre d'atomes de carbone	préfixe	Suffixe ou terminaison	Nom de l'alcyne
n=2	éth	yne	Éthyne ou acétylène
n=3	prop	yne	propyne
n=4	but	yne	butyne

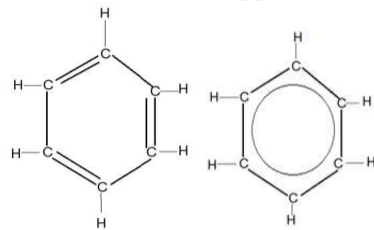
VI-Structure de quelques arènes ou hydrocarbures aromatiques ou benzéniques

Une arène est un hydrocarbure insaturé cyclique, possédant un noyau benzénique dans la chaîne carbonée.

**N'oubliez pas :** les arènes n'ont pas de formule brute générale, car tous ne comportent pas le même nombre de noyau benzénique.

6-1-Quelques exemples

- le benzène ;
- le toluène ou méthyl benzène
- le styrène, ...

**6-2-Structure de benzène****6-2-1-Modèles moléculaires****6-2-2-Ses formules de structure****Sa formule développée :****Sa formule brute : C<sub>6</sub>H<sub>6</sub>****6-2-3-Description de la structure de benzène**

L'étude de la structure géométrique de la molécule de benzène montre que :

- la molécule est plane, parce que les centres des six (6) atomes de carbone et des six (6) atomes d'hydrogène sont dans un même plan ;

- les six (6) atomes de carbone sont situés aux sommets d'un hexagone régulier ; on dit que la molécule de benzène est hexagonale.

**VII-Notion d'isomérisation****7-1-Définition**

On appelle isomères, les composés qui ont la même formule brute, mais les formules développées et semi-développées différentes.

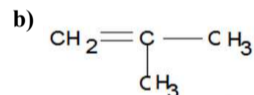
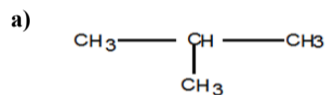
**7-2-Exemples**

Le butane normal et l'isobutane (ou méthylpropane) sont les isomères de butane.

Le but-1-ène, le but-2-ène et l'isobutène (ou méthylpropène) sont les isomères de butène.

**EVALUATION****Questions****I-Questions à réponse courte**

1- Nomme les hydrocarbures représentés par les formules de structure ci-après :



2-Définis le terme isomères et hydrocarbure

3-Définis : un alcane ; un alcène ; un alcyne.

4-Ecris la formule générale : a-Un alcène ; b- un alcane ; c- un alcyne

**II-Question à réponses alternatives vrai ou faux**

Réponds par vrai ou faux aux énoncés suivants.

a- La formule générale des alcènes est C<sub>n</sub>H<sub>2n-2</sub> ;

b- Dans un alcène, il y a toujours deux atomes de carbone doublement liés ;

c- L'éthylène (ou éthène) C<sub>2</sub>H<sub>4</sub> est le plus simple des alcènes ;

d- La formule générale des alcynes est C<sub>n</sub>H<sub>2n-2</sub> ;

e- Dans un alcyne, il y a toujours une liaison triple C≡C ;

f- L'acétylène est le plus simple des alcènes ;

**III-Texte à trous**

Complète les phrases ci-dessous par les termes convenables

Les composés ne contenant que les éléments hydrogène et carbone sont des .....

Les composés de formule brute C<sub>n</sub>H<sub>2n+2</sub> sont des ..... ; Tous leurs atomes de carbone sont .....

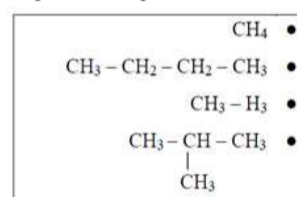
**IV-Tableau à compléter**

Complète le tableau suivant :

Famille	noms	Formules générales	caractéristiques
Hydrocarbures saturés	.....	.....	.....
Hydrocarbures insaturés	alcènes	.....	.....
	.....	C <sub>n</sub> H <sub>2n-2</sub>	.....

**V-Question d'appariement**

Recopie les diagrammes ci-dessous et associe à chaque formule semi-développée le nom correspondant si possible.



- Isobutane
- Propane
- Méthane
- Ethane
- n-thane

**VI-Question à choix multiples (QCM)**

Choisis la réponse juste dans les énoncés ci-après.

Un hydrocarbure est un composé :

- a) inorganique.
- b) contenant uniquement du carbone et de l'hydrogène.
- c) contenant, en plus du carbone et de l'hydrogène, de l'oxygène.

CHIMIE 3<sup>ème</sup>**ETABLISSEMENT DE LA FORMULE MOLECULAIRE D'UN HYDROCARBURE****I-Détermination de la formule à partir de la masse molaire M****1-Détermination de la masse molaire M(en g/mol)**

➤ A partir de la densité  $d$  de l'hydrocarbure gazeux par rapport à l'air

$$d = \frac{M}{29} \rightarrow M = d \times 29$$

➤ A partir de la masse volumique  $a$  de l'hydrocarbure gazeux

$$a = \frac{M}{V_m} \rightarrow M = a \times V_m ;$$

$a$  : masse volumique (g/L) ;  $V_m$  : volume molaire (L/mol) ; 22,4 L/mol dans les C.N.T.P.

**2-Détermination du nombre d'atomes de carbone (n) à partir de la masse molaire M**

➤ Pour un hydrocarbure saturé (alcane)

$$M(C_nH_{2n+2}) = M(C) \times n + M(H) \times 2n + 2$$

$$M = 12n + 2n + 2 ; \quad M = 14n + 2 ; \quad n = \frac{M-2}{14}$$

$M$  : masse molaire de l'alcane

➤ Pour un hydrocarbure insaturé (alcène)

$$M(C_nH_{2n}) = M(C) \times n + M(H) \times 2n$$

$$M = 14n ; \quad n = \frac{M}{14} \quad M : \text{masse molaire de l'alcène.}$$

➤ Pour un hydrocarbure insaturé (alcyne)

$$M(C_nH_{2n-2}) = M(C) \times n + M(H) \times 2n - 2$$

$$M = 12n + 2n - 2 ; \quad M = 14n - 2 ; \quad n = \frac{M+2}{14}$$

$M$  : masse molaire de l'alcyne

**II-Détermine le nombre d'atomes de carbone à partir de l'atonicité (N<sub>t</sub>)**

➤ Pour un alcane,  $N_t(C_nH_{2n+2}) = n + 2n + 2$  ;  $N_t = 3n + 2$  ;  $n = \frac{N_t - 2}{3}$

➤ Pour un alcène,  $N_t(C_nH_{2n}) = n + 2n$  ;  $N_t = 3n$  ;  $n = \frac{N_t}{3}$

➤ Pour un alcyne,  $N_t(C_nH_{2n-2}) = n + 2n - 2$  ;  $N_t = 3n - 2$  ;  $n = \frac{N_t + 2}{3}$

**III-Détermine le nombre d'atomes de carbone à partir du nombre d'atome****d'hydrogène (n<sub>H</sub>)**

➤ Pour un alcane (C<sub>n</sub>H<sub>2n+2</sub>) :  $2n + 2 = n_H$  ;  $n = \frac{n_H - 2}{2}$

➤ Pour un alcène (C<sub>n</sub>H<sub>2n</sub>) :  $2n = n_H$  ;  $n = \frac{n_H}{2}$

➤ Pour un alcyne (C<sub>n</sub>H<sub>2n-2</sub>) :  $2n - 2 = n_H$  ;  $n = \frac{n_H + 2}{2}$

**IV-Détermination de la formule d'un hydrocarbure(C<sub>x</sub>H<sub>y</sub>) à partir de la composition centésimale**

$$X = \frac{\%C \times M}{M(C)} \quad \%C : \text{pourcentage de l'élément carbone ;}$$

$M(C)$  : masse molaire de carbone (12g/mol)

$$Y = \frac{\%C \times M}{M(H)} \%H : \text{pourcentage de l'élément hydrogène}$$

$M(H)$  : masse molaire de l'hydrogène (1g/mol)

**N'oublie pas** : %C+ %H=100% dans la molécule d'un hydrocarbure.

**EVALUATION****Exercices****Exercice 1.**

Établis la formule brute d'un alcane de masse molaire moléculaire 44g/mol.

**Exercice 2**

Établis la formule brute d'un alcène de masse molaire moléculaire 42g/mol.

**Exercice 3**

Détermine la formule brute d'un alcyne de masse molaire 26g/mol.

**Exercice 4**

L'atonicité de la molécule d'un alcène est 12. Détermine le nombre d'atome de carbone que contient cette molécule puis établis sa formule brute.

**Exercice 5**

Établis la formule brute d'un alcène sachant que la masse d'un litre de ce gaz est 1,875g.

**Exercice 6**

Un hydrocarbure saturé a pour densité par rapport à l'air 1,52. Détermine sa formule brute et donne son nom.

**Exercice 7**

L'analyse d'un hydrure de carbone de la famille des alcènes montre qu'une molécule contient 8 atomes d'hydrogène.

Établis : a) Sa formule brute ; b) ses formules développées

## COVID-19

## La Chine lance les essais cliniques d'un vaccin

La Chine a annoncé le début des essais cliniques sur l'être humain en phase II, pour deux vaccins contre la pandémie du coronavirus.

Le premier est développé par la société pharmaceutique chinoise Sinovac Biotech cotée au Nasdaq, l'autre par l'Institut de produits biologiques de Wuhan et l'Institut de virologie de Wuhan. Les deux équipes ont reçu le feu vert de l'agence chinoise des médicaments et de la sécurité alimentaire. « *La vaccination de sujets durant la phase 1 des essais cliniques et le recrutement de volontaires pour la phase 2 des essais cliniques a commencé le 9 avril 2020* », a déclaré Wu Yuanbin, cadre du

ministère chinois de la Science et de la Technologie lors d'un point de presse.

D'après Wu Yuanbin, les vaccins chinois sont des premiers vaccins contre le coronavirus au monde à entamer les études cliniques de phase 2. La phase 2 correspond au deuxième volet des tests nécessaires pour s'assurer de l'efficacité et de l'innocuité d'un vaccin. Il y en a trois en tout. La première phase, à laquelle participent quelques dizaines de volontaires en bonne santé, permet de tester la tolérance de l'organisme à

la substance concernée, d'évaluer la réponse du système immunitaire et de surveiller les effets indésirables. La deuxième prend généralement place dans une partie du monde touchée par la maladie et inclut plusieurs centaines de participants qui appartiennent à des groupes à risque (maladies respiratoires, cardiopathies, diabète, etc.). Enfin, la troisième phase examine l'efficacité du vaccin chez plusieurs milliers, voire des dizaines de milliers de personnes au profil sanitaire large.

Rude Ngoma

## SANTÉ

## La médecine traditionnelle africaine monte au créneau face au coronavirus

La pandémie a fait fleurir les promesses de guérison les plus diverses en Afrique, où la médecine traditionnelle reste prisée et respectée.

Tisanes, décoctions, épices, fruits ou légumes... Sur les marchés ou dans les officines, la liste est longue des remèdes dont les tradipraticiens vous affirment, une main sur le coeur et, souvent, l'autre sur le porte-monnaie, qu'ils repoussent ou soignent le Covid-19, profitant parfois du désespoir d'une population pauvre.

Même les chefs d'Etat s'en mêlent. Celui de Madagascar, Andry Rajoelina, a d'abord vanté les qualités de guérison d'une tisane à base d'artémisia, une plante à l'efficacité scientifiquement prouvée contre le paludisme. Il a ensuite fait marche arrière en insistant sur ses vertus préventives, qui permettraient de renforcer le système immunitaire.

« *Cette tisane donne des résultats en sept jours* », a-t-il affirmé après l'avoir bu, arguant d'essais qui restent à publier. « *On peut changer l'histoire du monde entier* », a-t-il assuré.

Doyen de la faculté de médecine de Toamasina (est), le Dr Stéphane Ralandison a mis en garde contre les méthodes « pas bien scientifiques » autour de cette tisane.

Si elle reconnaît que certaines substances peuvent « atténuer les symptômes » du coronavirus, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a elle aussi rappelé qu'il n'existait pour l'heure « aucune preuve » qu'elles peuvent « prévenir ou guérir la maladie ».

Mais qu'importe. Faute d'un vaccin ou même d'un traitement efficace offert par la médecine occidentale, les tradipraticiens se sont engouffrés dans la brèche. C'est le cas de Gabriel Nsombla, qui fait la publicité de ses potions sur les ondes d'une radio locale de la République démocratique du Congo (RDC).

## Tous guéris

« *Inhaler la vapeur d'un mélange d'écorce de manguié, des feuilles de papayer, du gingembre et d'une plante dont je garde le nom secret, assure une guérison*

certaine », assure-t-il, « tous ceux qui viennent chez moi repartent guéris ».

Même s'il avoue ne pas avoir encore testé ses philtres sur des malades du Covid-19, le naturopathe camerounais Anselme Kouam certifie lui aussi que « la médecine traditionnelle peut contribuer à lutter contre le coronavirus ».

Il recommande les infusions à base d'ail et de gingembre, souvent cités pour leur capacité présumée à renforcer les défenses immunitaires. Ou l'usage des cristaux de menthe, à faire bouillir dans un seau d'eau.

« *Il faut rapprocher sa tête du seau, la recouvrir avec une couverture puis respirer* », détaille Anselme Kouam, « ça libère les voies respiratoires et c'est efficace contre ce virus ».

Dans le continent où les traditions restent vives, l'apparition du Covid-19, qui a fait jusqu'à présent près de 1.200 morts en Afrique, a vu les populations se ruer sur les remèdes des anciens.

Sans retenue et sans discernement parfois. En RDC, la radio onusienne Okapi a rapporté fin mars la mort de trois enfants qui avaient absorbé une plante médicinale pour prévenir une contamination par le virus. Contrairement à leurs confrères chinois qui ont obtenu pignon sur rue et reconnaissance dans les pays occidentaux, les médecins traditionnels africains regrettent les raileries dont ils sont encore souvent la cible. L'herboriste sud-africain Makelani Bantu déplore ainsi que son gouvernement n'ait pas daigné répondre à son offre de tester scientifiquement ses décoctions. « *On ne nous donne même pas l'occasion de parler* », regrette-t-il depuis son officine de Pretoria. « *Pour l'instant ils n'ont pas de solution contre le Covid-19, ils pourraient au moins essayer nos traitements* ».

## Pharmacopée 'autochtone'

« Il est temps d'associer les autoch-

tones à la recherche de solutions », renchérit l'ethnologue congolais Sorel Eta, qui fréquente depuis un quart de siècle les pygmées Akas de la province de Likouala (nord). « *Ils connaissent les arcanes de la forêt, notamment toutes les essences médicinales qui s'y trouvent. Ils ont toujours soigné des maladies dont les symptômes s'apparentent à ceux du Covid-19* », plaide-t-il.

Au Bénin, le guérisseur et prêtre vaudou Bokonon Azonyihouès assure travailler d'arrache-pied avec ses collègues pour mettre au point un traitement. « *Autant que les grands laboratoires, nous faisons des recherches et des essais* », explique le sage, « la solution peut venir de l'une ou l'autre médecine ».

Jusque-là, les autorités sanitaires de plusieurs pays africains ont accueilli ces promesses avec prudence.

Début avril, l'Autorité ougandaise du médicament a publié une déclaration interdisant la publicité pour les remèdes traditionnels dans les médias publics, après l'arrestation d'un herboriste qui avait prétendu avoir identifié un traitement contre la maladie. Ce praticien, Lazarus Kungu, a été inculpé de mise en danger de la santé publique.

Responsable de la lutte contre les épidémies au ministère camerounais de la Santé, Georges Etoundi Mballa assure toutefois ne pas écarter le recours à la médecine traditionnelle. « *Tous ceux qui peuvent apporter une réponse scientifique (...) sont les bienvenus* », dit-il.

Le porte-parole du ministère sud-africain de la Santé, Pop Maja, assure « respecter le rôle des guérisseurs traditionnels ». Jusqu'à un certain point. « *Nous savons aussi que pour l'instant il n'y a pas de traitement contre le coronavirus* », dit-il, « et chaque jour, je reçois 10 à 15 appels de gens qui disent qu'ils en ont trouvé un... »

AFP

## Le PAM prédit une catastrophe humanitaire

Selon une projection dévoilée, le 21 avril, par le Programme alimentaire mondial (PAM), le nombre de personnes souffrant « sévèrement » de la faim pourrait doubler, atteignant plus de deux cent cinquante millions d'ici la fin de l'année, en raison de la pandémie du Covid-19.

« Pour 2020, c'est une explosion de ce nombre qui se profile, lequel passerait de 135 à 265 millions de personnes, en raison de l'impact économique causé par la pandémie », précise le PAM. En brossant un panorama « très sombre » de ce qui attend la planète, le patron du PAM David Beasley a exhorté la plus haute instance des Nations unies à décider rapidement des actions pour contrer le mouvement. « *Nous sommes au bord d'une pandémie de faim* », a-t-il dit. « *Nous sommes non seulement confrontés à une pandémie de santé mondiale, mais aussi à une catastrophe humanitaire mondiale. Des millions de civils vivant dans des pays marqués par des conflits, dont de nombreuses femmes et enfants, risquent la famine, le spectre de la famine étant une possibilité très réelle et dangereuse* », a insisté David Beasley.

« *Dans le pire des scénarios, nous pourrions avoir une famine dans une trentaine de pays. En fait, dans dix de ces pays nous avons déjà plus d'un million de personnes dans chacun d'entre eux au bord de la famine* », a-t-il précisé, sans identifier les pays en question.

« *Des gens qui avaient besoin d'aide ont besoin d'aide plus longtemps et de nouvelles personnes vont se retrouver en situation d'insécurité alimentaire à cause du Covid-19* », a expliqué Arif Husain, économiste principal au PAM, auteur de l'étude et co-auteur du rapport. « *Ce Covid n'aurait pu arriver à un pire moment. Chaque jour, environ 21000 personnes meurent dans le monde de causes liées à la faim. C'est la situation habituelle dans le monde, avant la pandémie, alors que la situation était déjà en train de se dégrader* », a-t-il estimé. Le rapport indique que le nombre de personnes au bord de la famine a nettement augmenté en 2019, passant de cent treize à cent trente-cinq millions de personnes, en raison des conflits, des problèmes climatiques et des chocs économiques.

Yvette Reine Nzaba

## REMERCIEMENTS

Daniel Mankou a été porté en terre lundi 20 avril 2020 au Cimetière Ma Campagne à Brazzaville. L'ensemble de la famille Mankou et amis proches vous remercient pour votre délicate



approche durant cette rude épreuve depuis le 8 avril dernier date du décès de l'ancien Directeur Général des Impôts, Initiateur de la TVA au Congo de 1994 à 1997 succombé à l'âge de 69 ans.

Une pensée particulière à son épouse Félicité Mankou, partie il y a 8 ans, le 22 avril 2012.

## COMMUNIQUÉ

Le bureau politique du Mouvement action et Renouveau (MAR) informe les militants, les partis politiques de la Majorité présidentielle, les autres formations politiques et associations ainsi que les



amis et connaissances que sur décision du conseil de famille du decujus, les obsèques de François Luc Makosso, troisième vice-président du parti, décédé le 8 avril 2020 à Pointe-Noire, auront lieu après la période du confinement.

La veillée mortuaire est suspendue. Le MAR qui s'incline devant la mémoire de son troisième vice-président, grand serviteur de l'Etat ayant occupé les fonctions de ministre, ambassadeur, sénateur, préfet, administrateur-maire, directeur général de la banque et l'hôtel

Atlantic, vice-président du Conseil économique et social et de conseiller spécial du chef de l'Etat jusqu'à la fin de ses jours, réitère sa compassion et ses sincères condoléances à la famille éprouvée.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



## COVID-19

## Vers une catastrophe humanitaire, prévient l'ONU

La pandémie de coronavirus a des répercussions majeures et pourrait plonger le monde dans une catastrophe humanitaire en 2020.

Avec plus de 2,5 millions de personnes malades, la pandémie a déjà fait au moins 172.000 morts, plongé six humains sur dix dans les affres du confinement et provoqué des répercussions économiques potentiellement dévastatrices. Le Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM) a prévenu que le nombre de personnes souffrant sévèrement de la faim pourrait doubler en raison de la pandémie de Covid-19, atteignant plus de 250 millions d'humains d'ici la fin de 2020, en raison de l'impact économique causé par la maladie.

Symbole des bouleversements économiques inédits provoqués par le Covid-19, le prix du baril de pétrole américain est passé lundi en territoire négatif, atteignant -38 dollars, avant de repasser au-dessus de zéro à la clôture mardi. Le ralentissement général des économies mondiales ces dernières semaines avec les voitures aux garages et des usines à l'arrêt, a provoqué une surabondance de pétrole qui a forcé les courtiers à payer pour se débarrasser de barils qu'ils s'étaient engagés à acheter.

Aux Etats-Unis, premier producteur de pétrole mais dont les coûts d'extraction sont élevés, cet effondrement historique menace l'ensemble du secteur, et a

conduit le président Donald Trump à demander à son administration de mettre sur pied un plan de sauvegarde. Face à ce qu'il a appelé « l'ennemi invisible » du coronavirus, le président Donald Trump va suspendre « temporairement

l'immigration » aux Etats-Unis pour « protéger les emplois » des Américains. La première économie mondiale compte 22 millions de nouveaux inscrits au chômage.

La perte d'emplois affecte de plus

en plus de pays à travers la planète, aussi l'Organisation internationale du travail (OIT) a-t-elle lancé une alerte : la crise du Covid-19 a un effet dévastateur sur les travailleurs et les employeurs à travers des pertes massives

sur la production et les emplois dans l'ensemble des secteurs. « Le monde du travail traverse la pire crise internationale depuis la Seconde Guerre mondiale », a affirmé Alette van Leur, directrice des politiques sectorielles de l'OIT. « L'impact économique de la pandémie sera probablement grave et durable ».

En Europe, le ralentissement économique provoqué par le virus pourrait à terme affecter les emplois de 60 millions de travailleurs, entre baisses de salaires et licenciements. L'évolution de la situation sur le marché de l'emploi dépendra de l'efficacité de la réponse de santé publique, estiment les économistes.

Une agence de l'ONU basée au Chili a par ailleurs estimé mardi que l'Amérique latine allait connaître cette année la pire récession de son histoire, avec une chute attendue de 5,3% du PIB à cause des conséquences de la pandémie sur les économies de la région.

Au moins 4,5 milliards de personnes dans 110 pays ou territoires vivent aujourd'hui confinées ou contraintes de limiter leur déplacement pour tenter d'endiguer la propagation du virus, soit environ 58% de la population mondiale.

Julia Ndeko avec AFP

## FAITS MARQUANTS

Le pape François a prôné mercredi l'« unité fraternelle » entre les nations européennes, à la veille d'une réunion par visioconférence des 27 pays de l'UE pour examiner l'impact économique de la pandémie du coronavirus. Le dimanche de Pâques, le souverain pontife argentin avait déjà lancé un appel spécifique à l'Europe pour qu'elle retrouve « un esprit concret de solidarité qui lui a permis de dépasser les rivalités du passé ». L'Union européenne est apparue divisée sur la réponse à apporter aux conséquences économiques de la pandémie, entre les pays du Nord, inquiets de payer pour les dépenses de ceux du Sud, qui eux réclament une plus grande solidarité.

**L'Egypte a expédié mardi par avion du matériel médical** - 200.000 masques et 48.000 protections pour des chaussures - aux Etats-Unis pour assister les Américains dans leur lutte contre la pandémie de nouveau coronavirus. Un renversement des rôles pour ce pays qui bénéficie d'une importante aide américaine. L'Egypte est de longue date un allié stratégique de Washington. L'aide militaire américaine au Caire se monte à environ 1,3 milliard de dollars par an. Des images de caisses portant les inscriptions « Du peuple égyptien au peuple américain », en anglais et en arabe, chargées à bord d'un avion-cargo militaire, ont été diffusées dans une vidéo émanant du cabinet du président égyptien.

**Le président sud-africain Cyril Ramaphosa** prévoit de déployer plus de 73.000 soldats supplémentaires pour faire respecter le confinement instauré afin de lutter contre la propagation du coronavirus, a déclaré mercredi la ministre de la Défense. Depuis plus de trois semaines, les 57 millions de Sud-Africains sont soumis à un confinement strict que la police et l'armée s'efforcent de faire respecter. Faire du jogging, promener son chien et vendre de l'alcool sont interdits jusqu'à fin avril. Les forces de sécurité ont du mal à faire rester les gens chez eux, en particulier dans les townships surpeuplés, et la police a été aux prises avec des ventes illégales d'alcool qui ont parfois impliqué ses propres hommes.

**Etats-Unis.** Le nombre de morts sur 24h est brutalement reparti à la hausse aux Etats-Unis mardi, avec 2.751 décès supplémentaires liés au nouveau coronavirus. Selon les bilans officiels communiqués par chaque nation, les Etats-Unis sont de loin le pays le plus touché tant en nombre de morts (44.845 au total) que de cas diagnostiqués (plus de 820.000). La situation s'améliore néanmoins à New York, qui compte plus de 14.000 décès liés à la maladie, ainsi qu'à Chicago, Boston, la Nouvelle-Orléans, et dans l'aire urbaine de Détroit.

**France.** Plus de 10 millions de salariés français, soit plus d'un salarié du secteur privé sur deux, sont concernés par le chômage partiel, un chiffre « considérable », a annoncé mercredi la ministre française du Travail. Le dispositif du chômage partiel permet aux salariés en France d'être indemnisés à hauteur de 70% du salaire brut et 84% du salaire net. Il concerne désormais 820.000 entreprises, soit plus de 6 sur 10.

**Le Danemark,** qui lève progressivement les restrictions liées à la lutte contre le nouveau coronavirus, a annoncé mardi qu'il n'autoriserait aucun rassemblement de plus de 500 personnes avant le 1er septembre.



## Sanlam Emerging Markets contribue à la lutte contre le Coronavirus

Sanlam Emerging Markets (SEM) a mobilisé toutes ses ressources dans la lutte contre la propagation du Coronavirus à travers l'ensemble de ses marchés de présence, reflétant ainsi sa dimension africaine et internationale. En effet, Sanlam a fait don de 45 millions de rands (près de 2,3 millions de dollars) pour soutenir diverses initiatives de lutte contre la pandémie en Afrique et dans d'autres territoires de présence de SEM. Ce don s'ajoute à la contribution apportée par certaines filiales de Sanlam, dans leurs pays respectifs.

En Afrique, plus de 11 000 cas d'infection au Coronavirus ont été rapportés alors que le nombre de décès liés au COVID-19 dépasse les 500 (source: OMS). Les fonds ainsi alloués par Sanlam visent à soutenir les efforts pour « aplatir la courbe » et appuyer diverses initiatives de lutte contre la propagation et l'impact du virus. Ces fonds seront destinés à l'achat d'équipements de protection individuelle (EPI), la distribution d'aide alimentaire, la contribution aux fonds nationaux de solidarité et l'assistance aux écoles dans le déploiement du e-learning.

M. Heinie Werth, CEO de SEM, indique

à cet effet que chacun des 32 pays africains bénéficiera, à l'instar d'autres territoires de présence de Sanlam, des fonds mis à la disposition des filiales locales du Groupe pour soutenir les initiatives de lutte contre le Coronavirus. « Nous sommes convaincus que cet effort contribuera non seulement à freiner la propagation de la pandémie, mais également à assurer un avenir durable à toutes nos communautés à travers le continent. En outre, nos filiales opérant dans ces pays peuvent apporter leur propre contribution en allouant des fonds supplémentaires aux efforts de lutte contre le Coronavirus ».

M. Heinie Werth ajoute que « l'ampleur et l'impact de cette pandémie sur les populations et les économies africaines peuvent être désastreux. Mais si nous agissons de manière solidaire et collective, nous pouvons contribuer aux efforts menés pour atténuer l'impact du COVID-19.

« En tant que leader panafricain des services financiers, riche de son histoire, engagé à "bien faire tout en faisant du bien" et en tant qu'entreprise citoyenne, nous prenons d'emblée la responsabilité de soutenir les pays dans lesquels nous opérons pour lutter contre le COVID-19. Car les moments d'incertitude sans pré-

cedent que nous vivons actuellement nécessitent d'agir pour contenir l'impact de ce fléau. Nous sommes aujourd'hui convaincus que notre contribution, ainsi que celles d'entreprises et de donateurs partageant les mêmes idées, participeront fortement à aplanir la courbe de ce virus en Afrique et ailleurs », a-t-il déclaré.

Publié par la Direction Communication de Sanlam Group.

### A propos de Sanlam

Sanlam est un groupe panafricain de services financiers coté aux JSE et A2X en Afrique du Sud et au NSX en Namibie. À travers ses cinq pôles d'activité (Sanlam Personal Finance, Sanlam Emerging Markets, Sanlam Investment Group, Sanlam Corporate et Santam), le Groupe apporte des solutions financières complètes et adaptées aux besoins de ses clients particuliers et corporate dans tous les segments de marché. Les domaines d'expertise de Sanlam couvrent l'Assurance-Vie et Non-vie, la planification financière, la retraite, les investissements et la gestion du patrimoine.

Fondé en 1918 en tant que compagnie d'Assurance-Vie, Sanlam a évolué pour devenir le plus grand Groupe de services financiers non-bancaires en Afrique, grâce à sa stratégie de diversification.

Sanlam détient des participations dans des sociétés de services financiers en Namibie, Botswana, Swaziland, Lesotho, Zimbabwe, Mozambique, Maurice, Malawi, Zambie, Tanzanie, Rwanda, Ouganda, Kenya, Burundi et Nigéria. Après avoir conclu la plus importante transaction du secteur de l'assurance en Afrique, avec l'acquisition de SAHAM Finances en 2018 ; Sanlam a étendu sa présence au Maroc, Angola, Algérie, Tunisie, Ghana, Niger, Mali, Sénégal, Guinée, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Cameroun, Gabon, République du Congo et Madagascar.

Sanlam est également présent en Inde, en Malaisie et au Royaume-Uni ainsi qu'en Australie, au Liban, aux Philippines et aux États-Unis.

Pour plus d'informations sur Sanlam, consultez : [www.sanlam.com](http://www.sanlam.com)

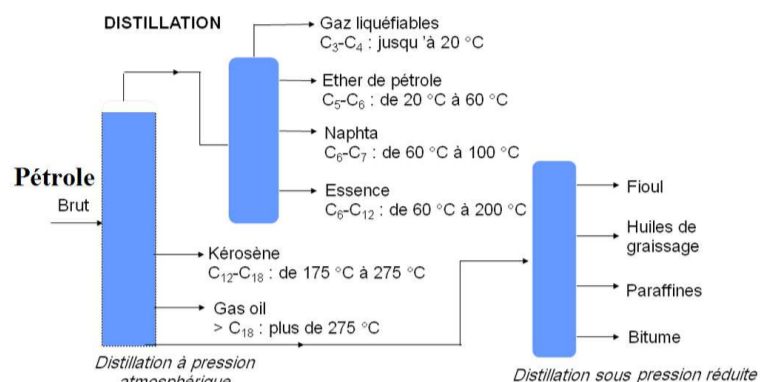
CHIMIE 3<sup>ème</sup>

**DERIVES DU PETROLE**



Le Pétrole brut

La Raffinerie



**Informations**

**Origine et formation du pétrole brut.**

Le pétrole (Petra-oléum : huile de pierre) est un mélange complexe d'hydrocarbures liquides et/ou gazeux ; il renferme aussi une petite quantité de composés organiques oxygénés, azotés, soufrés...etc. Il est associé dans le gisement à de l'eau salée. Le pétrole se trouve emprisonné dans une roche perméable dite **roche mère** ou dans une **roche réservoir**.

**Le pétrole brut, extrait du sous-sol par forage, provient de la décomposition lente des matières organiques (végétales et animales) à l'abri de l'air.**

**1-Définition et aspect du pétrole brut**

Le pétrole est un produit huileux, visqueux que l'on extrait du sol. Sa composition dépend de son lieu d'extraction. C'est un mélange complexe comportant des molécules constituées essentiellement des atomes de carbone et d'hydrogène.

**Le pétrole est un mélange de plusieurs hydrocarbures. Sa couleur varie du jaune au noir.**

Le **vapocraquage** est un procédé qui permet de casser des hydrocarbures du naphta en molécules légères et insaturées (éthylène, propylène, hydrocarbures insaturés).

**Reformage : ramification des chaînes carbonées**

Le reformage permet de convertir le naphta ou les essences provenant de la distillation en des essences de qualité supérieure, à haut indice d'octane ; donc, le reformage a pour rôle d'améliorer la qualité des essences.

**Le reformage ou reforming est un procédé qui consiste à modifier la chaîne carbonée des molécules sans modification du nombre d'atomes de carbone.**

**EVALUATION**

**Questions à réponse construite**

- 1) Nomme l'opération du raffinage qui permet de séparer les constituants du pétrole brut.
- 2) À l'état liquide, donne un exemple de dérivé du pétrole ainsi que son utilisation dans la vie courante
- 3) Nomme le procédé du raffinage qui permet d'obtenir des hydrocarbures légers à partir des hydrocarbures lourds.
- 4) Définis les termes : a) le craquage; b) le reformage
- 5) En quoi consiste la distillation fractionnée du pétrole brut
- 6) Cite trois différentes phases du raffinage du pétrole brut
- 7) Cite deux dérivés du pétrole : a) l'état gazeux ; b) à l'état liquide.

**Appariement**

Relie par une flèche les dérivés du pétrole à chacune de leurs utilisations

Dérivés du pétrole	Utilisations
Essence	• Combustible
Butane	• Carburant
Méthane	•

**Schéma à compléter**

Recopie et complète le schéma ci-après avec les noms des produits dérivés du pétrole suivants : naphta, essence, fioul, goudron, kérosène.



**2-Obtention des dérivés du pétrole**

**2-1-Traitement du pétrole brut : le raffinage**

Le pétrole brut n'est pas utilisable directement, il faut qu'il soit transformé.

**La raffinerie (CORAF, par exemple) est une industrie lourde qui transforme le pétrole brut, en produits pétroliers pour répondre aux besoins industriels et domestiques.**

**Définition**

**On appelle le raffinage du pétrole l'ensemble des procédés par lesquels on sépare et transforme les constituants du pétrole.**

**2-2-Procédés du raffinage du pétrole brut**

Les procédés mis en œuvre dans une raffinerie sont : la distillation fractionnée, le reformage et le craquage. La première étape essentielle du raffinage est la distillation fractionnée.

**2-2-1-Distillation fractionnée**

**La distillation du pétrole permet de séparer les hydrocarbures en fonction de leur température d'ébullition.**

**Définition**

**On appelle la distillation fractionnée une opération qui consiste à chauffer le pétrole brut afin de séparer ses constituants.**

**Principales coupes pétrolières**

À l'issue de la distillation fractionnée, on récupère différentes coupes ou fractions pétrolières composées d'hydrocarbures ayant des propriétés physiques voisines.

On obtient ainsi :

- **les gaz** (le propane et le butane), qui sont servent à alimenter les appareils de chauffage et de cuisson ;
- **le naphta** : matière première de la chimie du pétrole (pétrochimie) utilisée à la fabrication des matières plastiques, ...
- **l'essence carburant(normal-super)** : carburant des voitures ;
- **le kérosène** : carburant des avions et pétrole lampant ;
- **le gasoil** : carburant des camions, ...
- **les fiouls ou fuels** : combustibles industriel et domestique
- **les graisses et les lubrifiants** ;
- **les bitumes**, pour le revêtement des routes...
- **les paraffines**
- **les résidus**, les produits lourds qui vont quitter la colonne par le bas pour subir une distillation sous pression réduite.

**2-2-2-Traitement des fractions obtenues par distillation**

La distillation ne fournissant pas assez de produits conformes à la demande industrielle, il faut transformer les dérivés de distillation pour répondre aux besoins.

**Craquage et vapocraquage : raccourcissement des chaînes carbonées**

**Le craquage ou cracking** est un procédé qui permet de briser une molécule d'hydrocarbure en plusieurs molécules à chaîne carbonée plus courte.

Autrement dit **le craquage** est une opération qui consiste à casser les chaînes carbonées des hydrocarbures pour obtenir des produits plus légers.

**Le vapocraquage** est un craquage qui se fait en présence de vapeur d'eau.

CHIMIE 3<sup>ème</sup>

**LES MATIERES PLASTIQUES**

**I-Définitions des termes**

Une **matière plastique** est un matériau organique résultant du mélange d'un polymère et des adjuvants (ou additifs : colorants, plastifiants, lubrifiant, anti UV, etc.).

Un **monomère** est un groupe d'atomes représentant le motif structural d'une matière plastique.

Un **polymère** est une molécule géante formée par la répétition d'un ou plusieurs monomères.

Une **macromolécule** est toute molécule géante formée d'un grand nombre d'atomes.

**II-Obtention des polymères**

**1-Définition**

La **polymérisation** est un procédé ayant pour but de transformer des molécules issues du vapocraquage (éthylène, propylène, etc.) en polymères (polyéthylène, polypropylène, etc.).

Donc, on appelle **polymérisation** une suite des réactions de passage du monomère au polymère.

**2-Types de polymérisation**

On obtient les polymères de deux façons différentes :

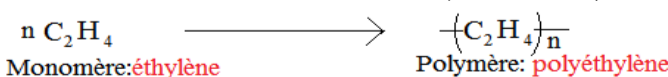
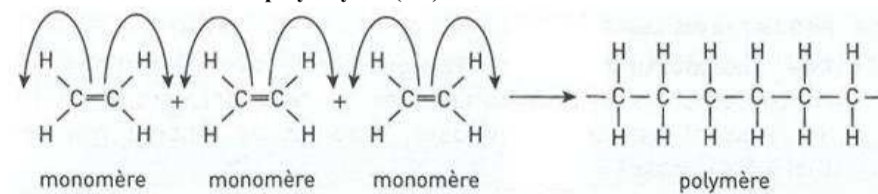
- **la polyaddition**: on additionne les monomères identiques, **lapolymérisation en chaîne**.
- **la polycondensation**: les monomères réagissent entre eux avec perte d'atomes pour former le polymère, c'est **lapolymérisation par étapes**.

**2-1-Polyaddition**

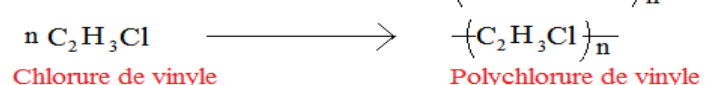
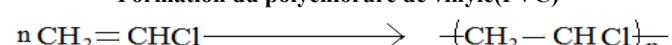
Cette réaction concerne les polymères provenant des monomères possédant des doubles liaisons (C=C).

**Exemples**

**Formation du polyéthylène(PE)**



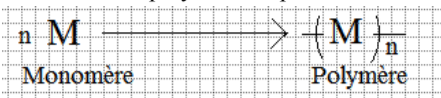
**Formation du polychlorure de vinyle(PVC)**



**Je retiens**

La **polyaddition** est une opération qui consiste à additionner un grand nombre de molécules identiques.

La réaction de polyaddition peut se schématiser par :



Le polymère est un composé de masse moléculaire plus élevée et multiple entier n de celle du monomère.

$$n = \frac{M(\text{polymère})}{M_0(\text{monomère})}$$

n: *Indice ou degré de polymérisation* (nombre moyen de motifs par chaîne)

M : la masse molaire du polymère

M<sub>0</sub> : la masse molaire du monomère

Le polyéthylène PE, le polypropylène PP, le polystyrène PS, polychlorure de vinyle PVC sont des exemples de polymères obtenus par polyaddition.

**2-2-Polycondensation**

La **polycondensation** est une opération au cours de laquelle un grand nombre de molécules différentes s'associent avec élimination simultanée d'atomes.

Les polyamides PA (nylon), les polyesters (tergal) et certains polyuréthanes (PU) sont des exemples de polymères obtenus par polycondensation.

**3-Comportements des polymères vis-à-vis de la chaleur**

Par rapport à leurs comportements à la chaleur, les polymères sont classés en deux (2) catégories: les *thermoplastiques* et les *thermodurcissables*

**3-1-Les matières thermoplastiques**

Sous l'action de la chaleur, les matières thermoplastiques se ramollissent puis fondent. C'est le cas du PVC, du polyéthylène, du polypropylène, du polyamide (nylon), du polystyrène...

Les thermoplastiques peuvent être des *élastomères*, ils ont alors des propriétés similaires au caoutchouc (subir des déformations sous l'action d'une contrainte mécanique)

**3-2-Les matières thermodurcissables**

Les thermodurcissables résistent bien à l'action de la chaleur, contrairement aux thermoplastiques. Si la température devient trop importante, les thermodurcissables durcissent et finissent par se décomposer (ou carboniser), mais ils ne fondent pas. C'est le cas du formica, de l'aminoplaste (manches d'ustensiles de cuisine)...

**4-Propriétés physiques et chimiques**

**4-1-Propriétés physiques**

Les matières plastiques sont très intéressantes, parce qu'elles possèdent d'excellentes propriétés *d'isolation thermique et électrique*. En plus elles sont : *imperméables, transparentes, légères (moins denses), insolubles* dans l'eau...

**4-2-Propriétés chimiques**

Les matières plastiques ne sont pas attaquées par l'air atmosphérique et l'eau, elles sont *inaltérables* ; elles offrent une bonne résistance aux acides, aux bases et aux solvants.

Tous les plastiques sont *combustibles* ; leurs combustions complètes produisent essentiellement de l'eau et le dioxyde de carbone. Certains plastiques brûlent en libérant les gaz toxique (CO, chlorure d'hydrogène pour le PVC...)

**EVALUATION**

**Questions**

**Questions à réponse construite**

- 1) Une matière plastique durcit et carbonise en présence de la chaleur. Précise la catégorie de cette matière plastique. Donne un exemple de plastique appartenant à cette catégorie.
- 2) a) Donne la signification de P.V.C et de P.E rencontrées dans certains emballages plastiques ;  
b) A quelle famille de matière plastique appartiennent -ils ?
- 3) Donne chaque fois la propriété physique de matière plastique qui justifie son utilisation dans les cas suivants :
  - a) prise de courant,
  - b) manche de poêle
  - c) bouteille d'eau minérale
  - d) le vitre des voitures en plastique et lentille optique

**Question à réponse alternative**

Réponds par vrai ou faux.

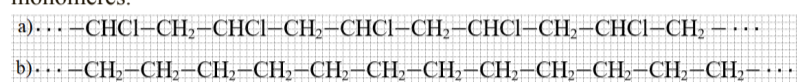
- a) Le polychlorure de vinyle est un monomère.
- b) Le polyéthylène est un polymère.
- c) Toute polyaddition est une polymérisation
- d) Toute polymérisation est une polycondensation

**QCM**

Choisis parmi les hydrocarbures suivants, celui qui conduit à la formation du polyéthylène : C<sub>2</sub>H<sub>8</sub> ; C<sub>3</sub>H<sub>7</sub> ; C<sub>4</sub>H<sub>8</sub> ; C<sub>2</sub>H<sub>4</sub>.

**Exercice**

À partir des portions des polymères illustrés ci-dessous, indique les noms des monomères utilisés pour la synthèse de chaque polymère. Écris ensuite les formules de structure de ces monomères.



**CHIMIE 3<sup>ème</sup>**

**IMPORTANCE DES DERIVES DU PETROLE**

**I. Importance financière nationale**

Le traitement du pétrole et ses dérivés contribue à l'augmentation du revenu national ; c'est ainsi que le pétrole est appelé *l'or noir*.

**II. Importance industrielle**

Les dérivés du pétrole sont utilisés comme sources d'énergie et matières premières de l'industrie chimique.

**1. Sources d'énergie**

Les dérivés du pétrole suivants : le fuel, le méthane, sont utilisés commecombustibles industriels

**2. Matières premières**

Les produits pétroliers servent entre autres des matières premières aux industries : de matières plastiques, produits pharmaceutiques, des vernis, des peintures...

**III. Importance dans le plan domestique**

Certains dérivés du pétrole issus de la distillation fractionnée sont utilisés comme des *combustibles domestiques*. Il s'agit :

- du propane, du butane utilisés respectivement comme gaz de chauffage et comme gaz de cuisine.
- du pétrole pour réchaud et pour les lampes lucioles.
- du fioul utilisé pour le chauffage des habitations.

**IV. Importance dans le transport**

Dans les secteurs des transports routiers, aériens, maritimes, les dérivés du pétrole sont des sources d'énergie utilisées comme carburant.

Les différents carburants obtenus à partir du pétrole :

- l'essence ordinaire pour les moteurs à explosion classique ;
- le gasoil, voisin du fioul domestique pour les moteurs diesel ;
- le kérosène pour les moteurs d'avions à réaction...

**EVALUATION**

**Questions**

**Question réponse construite**

Donne un dérivé du pétrole utilisé comme source d'énergie pour : *le chauffage industriel ; letransport ; le chauffage domestique ; l'éclairage domestique.*

**Appariement**

Relie par une flèche chaque dérivé du pétrole à l'utilisation qui lui appartient.

Dérivés du pétrole	Utilisation
Essence	• Combustible
Butane	• Carburant

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente  
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:  
Du lundi au vendredi (9h - 17h)  
Samedi (9h - 13h)

COURS D'APPOINT

1- □□□□句

a- 我□学□□□

主□部分：人称代□“我□”作主□  
 □□部分：“学□□□”  
 “学□”是□□作□□主要成分  
 “□□”是名□作□□“学□”的□□。  
 因□□个句子的□□主要成分是□□，所以□□个句子是□□□□□□□□句。

b- □果学生都学□法□

主□部分：“□果学生”  
 “□果”是名□作名□“学生”的定□，“学生”是它的中心□作主□主要成分。  
 □□部分：“都学□法□”  
 “都”是副□作□□“学□”的状□。  
 “学□”是□□作□□主要成分，名□“法□”是□□“学□”的□□。  
 因□□□主要成分是□□，所以□，□个句子是□□□□□□□□局。

c- 看□□的人是我爸爸

主□部分：“看□□的人”  
 “看□□的”是定□部分作□□□构，作名□“人”的定□定□；“看”是□□，名□“□□”是□□“看”的□□。“人”是名□作主□主要成分。  
 □□部分：“是我爸爸”  
 “是”是□□作□□主要成分。  
 “我爸爸”是□□部分；“我”是人称代□作名□爸爸的定□  
 “爸爸”是名□作人称代□“我”的中心□。  
 因□□个句子的□□主要成分是□□，所以□，□个句子是□□□□□□□□句。

d- □是我昨天去的地方

主□部分：“□”是指示代□作主□  
 □□部分：“是我昨天去的地方”  
 “是”是□□作□□主要成分

“我昨天去的地方”是主□□构作□□部分  
 “我”是□□中的主□，“昨天去的地方”是□□中的□□。  
 “我昨天去的”是名□“地方”的定□  
 “地方”是它的中心□  
 因□□□主要成分是□□，所以□，□个句子是□□□□□□□□句。

e- 程度□□□□□□句

例句：a-我□得很好。  
 b- 我□□□□得很好。  
 c- 我□□□□得很好。  
 d- □□我□得很好。

分析

我□□□□得很好。  
 主□部分：“我”是人称代□作主□。  
 □□部分：“□□□□得很好”  
 “□”是□□作□□主要成分。  
 “□□”是名□作□□“□”的□□  
 “得”是□构助□，在□□和程度□□中□。  
 “很”是程度副□作形容□“好”的状□。  
 形容□“好”是□□“□”的程度□□。  
 因□□□“□”是□□主要成分，所以□，□个句子是程度□□□□□□句。

F-双□□□□□□□句

例句：(一) □老□教我□□□。  
 (二) 他告□我他的名子。  
 (三) 他借我□。  
 (四) 我□你□典。

儿”是它的□□  
 “很”是副□也作形容□的状□  
 形容□“□”是□□主要成分  
 所以□，□个句子是形容□□□□句。

注意：形容□□□□句不用□□“是”

3 名□□□□句

a.我今年二十□  
 主□部分：“我”是人称代□作主□  
 □□部分：“今年二十□”  
 “今年二十□”是名□□构作□□主要成分  
 所以□，□个句子是名□□□□句

b.□件衣服多少□？  
 主□部分：“□件衣服”  
 “□件”是数量□作名□“衣服”的定□。“衣服”是它的中心□作主□主要成分。  
 □□部分：“多少□”是名□□构作□□主要成分。  
 所以□，□个句子是疑□□句(二)的名□□□□句。

注意：名□□□□句否定形式用“不是”；肯定形式不用□□“是”。  
 名□□□□句是□□常用。

4 主□□□□句

a- 他工作很□真  
 主□部分：“他”是人称代□作主□  
 □□部分：“工作很□真”  
 “工作很□真”是□□中的主□□构  
 “工作”是□□中的主□  
 “很□真”是□□中的□□。  
 所以□，□个句子是主□□□□句。  
 b- 我□学校留学生很多。  
 主□部分：“我□学校”  
 “我□”是人称代□作名□“学校”的定□。名□“学校”是它的中心□作□□。  
 □□部分：“留学生很多”  
 “留学生很多”是□□中的主□□构。

分析句子

□老□教我□□□  
 主□部分：“□老□”  
 “□”是名□作名□“老□”的定□，“老□”是它的中心□作主□主要成分。  
 □□部分：“教我□□□”  
 “教”是□□作□□主要成分。  
 “我□□□”是□□部分；“我□”是人称代□作□接□□。“□□”是名□作直接□□。  
 因□“教”是□□作□□主要成分，所以□，□个句子是一个双□□□□□□□句。

2- 形容□□□□句

a- 外□很安静。  
 主□部分：“外□”是方位□，名□的小□作主□。  
 □□部分：“很安静”  
 “很”是肯定副□作形容□“安静”  
 形容□“安静”是□□主要成分。  
 所以□，□个句子是形容□□□□句。

b- 学□□□的学生很多。  
 主□部分：“学□□□的学生”  
 “学□□□的”是□□□构作名□“学生”的定□  
 “学生”是中心□作主□主要成分。  
 □□部分：“很多”  
 “很”是肯定副□作形容□“多”的状□。  
 形容□“多”是□□主要成分  
 所以□，□个句子是形容□□□□句。

c- 我□去的地方离□儿很□。  
 主□部分：“我□去的地方”  
 “我□去的”是主□□构作名□“地方”的定□。  
 “地方”是它的中心□作主□主要成分。  
 □□部分：“离□儿很□”  
 “离□儿”是介□□构作形容□“□”的状□；“离”是介□“□

“留学生”是主□中的主□。  
 “很多”是□□中的□□。  
 所以□，□个句子是主□□□句。  
 c- 中国学生学□很努力  
 主□部分：“中国学生”  
 “中国学生”是名□□构。  
 “中国”是名□作名□“学生”的定□。  
 “学生”是名□作主□。  
 □□部分：“学□很努力”  
 “学□”是□□作□□中的主□。  
 “很努力”是□□中的□□。  
 所以□，□个句子是主□□□句。

INSPECTEUR CHEF DE SECTION CHINOIS  
 (ILZ1)  
 PASSY NTOUMBA



Un outil industriel performant rapide.



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



PRESSE

Quotidiens  
 Hebdomadaires  
 Mensuels  
 Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat  
 Magazines  
 Livres  
 Dépliants  
 Documents administratifs  
 Calendriers  
 Flyers  
 Affiches  
 Divers

+242 06 951 0773  
 +242 05 629 1317  
 imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
 Brazzaville - République du Congo

CHIMIE 3<sup>ÈME</sup>

Formes de pollution dues au pétrole et ses dérivés

I-Notion de pollution

La pollution est la dégradation de l'environnement par des substances chimiques, des déchets industriels et ménagers encore appelés polluants.

II-Différents polluants

- Polluants gazeux : les oxydes de carbone, de soufre et d'azote.
- Polluants solides : les fines particules contenues dans les fumées résultant de la combustion du sulfure d'hydrogène H<sub>2</sub>S brûlé par les torchères lors de l'extraction du pétrole ; les déchets en matière plastique.
- Polluants liquides : les fluides souillés rejetés par les raffineries de pétrole et par les centrales thermiques.

III- Formes de pollution dues au pétrole et ses dérivés

Les formes de pollution dues au pétrole et ses dérivés sont :

- La pollution de l'air ;
- La pollution de l'eau ;
- La pollution du sol ;
- La pollution de la faune ;
- La pollution de la flore.

Information

-La flore est l'ensemble des plantes d'une région.  
 -La faune est l'ensemble des animaux d'un milieu ou d'une région.  
 1-La pollution de l'air  
 Les principaux polluants de l'air sont le dioxyde de carbone, le dioxyde de soufre, et le monoxyde

d'azote qui se combine dans l'air avec le dioxygène pour former le dioxyde d'azote : gaz très toxique.  
 Ces oxydes proviennent pour la plus part des activités humaines, industrielles ou domestiques : combustion des hydrocarbures et de leurs dérivés.  
 Les transports aussi sont responsables des émissions de dioxyde d'azote.  
 Le dioxyde de carbone est le gaz responsable à plus de 50% de l'effet de serre, qui entraîne l'augmentation de la température moyenne à la surface de la terre (le réchauffement climatique).

Information

Lors des forages des puits de pétrole, l'eau des mers, des rivières et le sol sont souillés.  
 2- La pollution de l'eau  
 L'exploitation off shore du pétrole dans les océans provoque souvent les marées noires qui polluent l'eau de mer. Cette pollution atteint souvent les côtes et peut causer un souci à l'ensemble des animaux marins.  
 Les déchets plastiques polluent aussi les océans, les fleuves et les rivières.  
 3- La pollution du sol  
 L'exploitation on shore du pétrole au sol, pollue le sol avec la boue de forage combinée avec le pétrole brut.  
 Le Sol est aussi pollué par les produits dérivés du pétrole comme les sacs plastiques usés.  
 L'interdiction des sacs plastiques a fait l'objet d'un décret présidentiel au Congo.  
 4-La pollution de la flore et de la faune

L'ensemble des animaux ou des végétaux d'une région peut être pollué par :

- Les pluies acides ;
  - Les marées noires ;
  - les fines particules solides résultant de la combustion du sulfure d'hydrogène H<sub>2</sub>S brûlé par les torchères lors de l'extraction du pétrole ou bien lors de la distillation du pétrole en retombant dans l'environnement.
- 5- Comment protéger notre environnement de la pollution du pétrole et de ses dérivés ? Pour protéger notre environnement, il faut :
- Respecter les normes du décret présidentiel interdisant l'usage des sacs plastiques.
  - Pratiquer au Congo le recyclage des déchets plastiques.
  - Réduire la consommation du pétrole en développant la production des énergies propres.
  - Utiliser les véhicules électriques.
  - Eviter de jeter au sol, de brûler les déchets en matière plastique.

EVALUATION Questions

Questions à réponse construite  
 1-Nomme le gaz responsable de l'effet de serre à plus de 50%.  
 2- Donne le moyen le plus adapté au Congo pour lutter contre la pollution des matières plastiques usées. QCM  
 Le gaz responsable de l'effet de serre à moins de 50% est le :  
 a) Dioxyde de soufre ;  
 b) Dioxyde de carbone ;

## BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## Jean-Marc Kabund poussé à la démission

Le député du Mouvement de libération du Congo (MLC), Jean-Jacques Mamba, reproche au vice-président de la chambre basse du Parlement congolais le « militantisme » dont il continuerait à faire preuve, malgré ses nouvelles responsabilités politiques ainsi que son « incapacité » à fournir un budget et autres éléments attendus de lui sur le congrès.

Jean-Jacques Mamba a exigé, le 21 avril, la démission de Jean-Marc Kabund du bureau de la chambre basse du Parlement congolais. Le député promet d'activer l'article 31 du règlement intérieur de cette institution si, dans les 48 heures, Jean-Marc Kabund ne tirait pas les conséquences de la lettre qu'il lui a adressée. Dans cette correspondance dont une copie pour information a été transmise à la présidente de cette institution, le député Jean-Jacques Mamba accuse Kabund de « ne pas savoir faire la différence entre le militantisme et la responsabilité ». Nous avons estimé, a-t-il écrit, que vous étiez digne de nous représenter au bureau de l'Assemblée nationale et c'était

sans compter que vous n'arrivez toujours pas à faire le distinguo entre le militantisme et le sens de responsabilité qu'oblige votre rang.

Le député reproche également au vice-président de leur institution son incapacité à fournir le budget et autres éléments attendus de lui dans le cadre du congrès qui devrait s'organiser pendant cette période marquée par la pandémie du coronavirus. « Vous n'avez pas été en mesure de fournir le budget et éléments que je vous ai demandé et la raison est simple, vous avez affabulé sur les sept millions de dollars américains pour amener les auditeurs et décrédibiliser tous ceux et celles de vos collègues qui, en toute liberté et respon-

sabilité, pouvaient avoir un avis contraire », indique Jean-Jacques Mamba dans sa correspondance, qui dit considérer que cette attitude ne correspondait pas à la hauteur qu'exige la fonction de Jean-Marc Kabund au bureau de l'Assemblée nationale.

Le député MLC Jean-Jacques Mamba, qui dit croire en la capacité du parti de Kabund, l'Union pour la démocratie et le progrès sociale, de présenter un autre député capable d'agir dans le respect de la déontologie « aux fins de maintenir le prestige » de la chambre basse du Parlement, exige la démission du vice-président de cette institution et lui donne 48 heures, à dater du 21 avril, pour tirer les conséquences de cette



Jean-Marc Kabund/DR

correspondance. A la suite de cette correspondance, des voix se sont élevées pour dénoncer le rôle que jouerait le parti de Jean-Jacques Mamba, le MLC, dans la déstabilisation des institutions du pays et de l'UDPS. D'aucuns sont allés même jusqu'à citer des noms qui ont fait défection au sein de la for-

mation politique de Jean-Pierre Bemba de l'opposition pour rejoindre le pouvoir. Pour eux, tous ces mouvements dans le temps et les circonstances se seraient faits contre l'UDPS. Ils ont notamment cité François Muamba, Germain Kambinga, Thomas Luhaka, Yves Kisombe, etc.

Lucien Dianzenza

## 7° ART

## L'actrice Irina Muluile se démarque dans la série « le bureau des légendes »

Originnaire de la RDC où elle est née, Irina Muluile est connue aujourd'hui grâce à son rôle de « la mule » dans la très acclamée série française d'espionnage « Le Bureau des légendes » dont la cinquième saison a débuté le 6 avril.

La série relate le quotidien des agents du « Bureau des légendes », un département au sein de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), qui forme et dirige à distance les « clandestins », les agents les plus importants des services du renseignement extérieur français. La jeune actrice a été découverte dans le film « L'école pour tous » du réalisateur français Éric Rochant, qui est aussi le réalisateur de la série « Le Bureau des légendes ». Irina Muluile y joue, depuis la première saison, le rôle de Daisy, surnommée « la Mule ». Elle y côtoie quelques célébrités du cinéma français comme l'acteur principal de la série, Mathieu Kassowitz. Irina Muluile est née le 6 mars 1989 à Kinshasa, en République démocratique du Congo. Elle est arrivée en France, avec ses parents, à l'âge de trois mois et a grandi à Villemomble, une commune française située dans le département de la Seine-Saint-Denis, en région Île-de-France (région parisienne). En 2000, elle déménage avec ses parents dans la cité des trois tours à Sevran, en Seine-Saint-Denis. Elle pratique la boxe thaïlandaise et le rugby, la danse et le chant. « On est arrivé à mon retour de classe de neige, en pleine année, j'avais tous mes amis à Villemomble.

Intérieurement, c'était très douloureux, et puis le collège est vite arrivé, et là c'était une belle époque », a-t-elle confié au site du journal Le Parisien. Le collège de la Pléiade, rappelle le quotidien, est le décor du tournage du film « L'école pour tous », d'Eric Rochant. Cette comédie, sortie en octobre 2006 et tournée à Sevran, raconte les déboires de Jawad (Arié Elmaleh), petit voyou qui se fait passer pour un agrégé. Irina Muluile y joue le rôle d'Halimata, une élève dure à cuire.

Après deux mois de tournage, la jeune femme, âgée de 17 ans à l'époque, se découvre une passion pour le jeu d'acteur au cinéma. Mais elle doit d'abord finir ses études. Elle obtient un baccalauréat sciences et technologies du management et de la gestion, puis une licence en sciences du langage, option langue des signes à l'université Paris-VIII.

Elle suit également une formation à l'Académie Oscar Sisto, des cours d'improvisation et est interprète en langue des signes. Cependant elle a toujours le cinéma comme objectif. Elle fait de la figuration dans quelques courts-métrages, notamment dans « Camping 2 » en 2010 et « Réparer les vivants » en 2016. En 2015, Eric Rochant la rappelle pour lui proposer un



L'actrice Irina Muluile

rôle dans ce qui allait devenir l'une des meilleures séries télévisées françaises, « Le Bureau des légendes ». Elle est l'ange gardien des clandestins du Bureau des légendes.

Véritable professionnelle, taciturne, discrète, mystérieuse, experte en filature comme en matière de blagues étonnantes, elle est souvent sur le terrain, avec son inamovible

oreillette. Elle assure la sécurité des clandestins en France ainsi que le soutien logistique et opérationnel de ces derniers. Même si elle est taciturne, explique Canal Plus, « la Mule » n'en a pas moins un sens de l'humour pince-sans-rigour savoureux, ce qui a le don de déstabiliser ses collègues. Elle est aussi capable de rebooster une ado par des mots bien choisis, d'offrir le cadeau idéal et d'avoir la prévenance d'un chauffeur professionnel. Le tout, sans jamais esquiver un sourire. Ce qui a fait dire au journal Le Monde qu'« elle fait toujours la gueule de manière proprement irrésistible ».

Personnage secondaire de la série, « la mule » a pris de plus en plus de l'importance depuis la première saison de la série de Canal+ mais, comme le souligne Télérama, elle a su préserver une part de secret et s'imposer comme une sorte de mascotte, difficile à cerner, attachante et drôle. En 2017, Irina Muluile a témoigné dans le documentaire « Des «Sous-doués» aux «Pros» : l'école fait son cinéma », diffusé le 31 janvier 2018 sur France 4. En 2019, elle a joué le rôle de l'inspecteur Camara, dans le film « Les Traducteurs » et, en 2020, elle a commencé le tournage de la nouvelle série télévisée, « La Promesse ».

Patrick Ndungidi

## BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX COMMISSION GÉNÉRALE N°01 DE PASSATION DES MARCHÉS

Sélection Régionale ouverte n°44/BEAC/SG-DOP/SRO/CI/2020 pour l'assistance à la rédaction des manuels de procédures et modes opératoires

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale sollicite, sur ressources propres, huit consultants individuels à demeure, pour l'assistance à la rédaction des manuels de procédures et modes opératoires. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les consultants individuels remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition. Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01 CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC, notamment la procédure de sélection basée sur la qualité technique.

### I.OBJET DE LA SELECTION

Les prestations, objet de la présente sélection, porteront notamment sur les entretiens avec les entités métiers, le recueil, le recensement, la classification des informations, la mise en forme des procédures et modes opératoires ainsi que les analyses quantitatives et qualitatives des processus identifiés.

### II.DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats à la présente sélection devront fournir deux dossiers, en un (01) exemplaire original et quatre (04) copies comprenant les pièces ci-après :

#### Dossier administratif et technique :

Les candidats devront fournir un dossier complet comprenant les documents ci-après :

- un engagement sur l'honneur de la véracité des informations déclarées et de l'authenticité des documents fournis ;
- un curriculum vitae précisant l'identité du candidat, ses contacts (téléphone et courriel), les diplômes universitaires obtenus, les références similaires détaillées (clients, objet du marché, prestations réalisées, expérience professionnelle) ;
- la copie certifiée conforme de la pièce d'identité ;
- les copies certifiées des diplômes ;
- les justificatifs des prestations antérieures similaires (attestation de bonne exécution, etc.) ;
- la connaissance de l'activité bancaire serait un atout.

Le consultant devra justifier d'une solide expérience dans le domaine de la rédaction de procédures et de modes opératoires. Ses qualifications minimales requises sont :

- être titulaire d'un diplôme de niveau bac+4 ou équivalent au minimum ;
- disposer d'une expérience avérée dans le domaine et/ou avoir suivi une formation certifiante spécifique à la rédaction des procédures et modes opératoires ;
- avoir une parfaite maîtrise de la langue française ;
- connaître les techniques de modélisation (UMI, BPMN) serait un atout.

#### Dossier financier :

Le Consultant fera une proposition de rémunération mensuelle. Pour les Consultants retenus, le montant proposé pour la rémunération mensuelle fera l'objet de négociation.

### III.EVALUATION DES CANDIDATURES

#### a)-Critères d'évaluation

Les rubriques seront notées sur 100 points de la manière suivante :

- |                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| •Diplômes universitaires :    | 20 points ; |
| •Formation professionnelle    | 10 points ; |
| •Références similaires :      | 60 points ; |
| •Maîtrise la langue française | 10 points.  |

A l'issue de l'évaluation des dossiers, un entretien sera organisé avec les candidats ayant obtenu la note technique minimale requise (Nt) de soixante-quinze (75) points sur 100. Une note complémentaire (Ne) sera attribuée à l'issue de l'entretien.

b)-Analyse combinée

La pondération applicable est la suivante :

- Proposition technique : 70%
- Entretien : 30%

La note combinée ((Nc) est la note finale attribuée aux candidats. Elle est obtenue de la façon suivante :

$$Nc = 70\% * Nt + 30\% * Ne$$

### IV.DEPOT ET OUVERTURE DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature, obligatoirement rédigés en langue française devront être déposés, sous plis fermés, à l'adresse suivante, au plus tard le jeudi 28 mai 2020 à 12H00, heure de Yaoundé :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE  
Services Centraux, 736, Avenue Monseigneur Vogt  
BUREAU D'ORDRE, 15ème étage, porte 15.01 : 1917, Yaoundé – CAMEROUN

L'enveloppe extérieure devra porter uniquement la mention :

« SELECTION REGIONALE OUVERTE N° :  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les dossiers de candidature seront ouverts en deux phases. Les candidatures seront ouvertes le jeudi 28 mai 2020 à 13 heures précises et les propositions financières des candidats ayant obtenu la note technique minimale requise seront ouvertes le vendredi 12 juin 2020 à 11 heures précises aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les candidatures reçues après le délai fixé seront rejetées.

### V.ANNULATION DE LA PROCEDURE

La BEAC se réserve le droit d'annuler la procédure de sélection à tout moment avant l'attribution du marché, sans encourir de ce fait une responsabilité quelconque vis-à-vis des candidats.

### VI.MODALITES D'EXECUTION DE LA MISSION

La mission se déroulera principalement aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Cependant, le consultant peut être amené à se déplacer dans les autres Centres de la BEAC au sein de la CEMAC, à la charge de l'institut d'émission.

Le Consultant individuel est un consultant à demeure. Il travaillera aux Services Centraux tous les jours ouvrés de 7h30 à 15h30.

Le cadre de travail est mis à disposition du consultant par la BEAC.

La mission est prévue pour une durée de dix-huit (18) mois, éventuellement renouvelable une fois. Le démarrage est prévu courant juillet 2020.

### VII.RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les consultants intéressés peuvent obtenir un complément d'information, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE  
Services Centraux, 736, Avenue Monseigneur Vogt  
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14ème étage, porte 14.12  
- : 1917, Yaoundé – CAMEROUN  
- : (+237) 222 23 33 29  
@ : cgam.scx@beac.int

Yaoundé, le

**Le Président de la Commission**

## POÉSIE

## Daniel Isaac Itoua publie "Du cœur de l'arbre"

Dans ce recueil de quatre-vingt-huit pages publié aux éditions Edilivre, Daniel Isaac Itoua invite tous ceux qui ont des problèmes d'aller les soumettre à l'arbre.

"Du cœur de l'arbre" repose sur un paradoxe : l'enracinement et le mouvement, un mouvement binaire. Il y a la terre, en l'occurrence Brazzaville, fière de sa prestigieuse histoire ; il y a l'eau, le fleuve Congo charriant le « Congo ya sika ».

Ce recueil contient dix-sept poèmes, à savoir Arbre mort- Arbre vivant ; Chêne contre Es-sebhe ; Forêt sans arbre ; Lamentations de l'arbre ; Kwasa-Kwasa ; Congo, capitale Brazzaville ; Gorinchem ; J'ai pleuré ; Fleur ; Fleuve des élégies ; J'ai découvert un arbre-fleuve ; Cherche-moi ; Okoungou ; Du cœur de l'arbre ;

La chanson du cœur de l'arbre ; Au bucheron ; Au pied de l'arbres à palabres.

Dans Arbre mort- Arbre vivant, l'auteur écrit : « Sans cesse au passage du vent, l'arbre se déploie. Il enseigne la danse à la graine son héritière. Une danse à la cadence imposée. Il dort avec ses branches dépouillées l'arbre. Ses feuilles insensées ont cru aux murmures du vent. Les voilà dans le vent. Humiliation. Qui ramera tous ces cadavres. Pour leur repos éternel au pied du géniteur. L'opprobre est ici jeté sur la suite de l'arbre »

Préfaçant l'ouvrage de Daniel Isaac

Itoua, Boniface Mongo-Mboussa a indiqué que lorsqu'il a rencontré l'auteur Du cœur de l'arbre, lors de la Biennale des arts et des lettres en novembre 2016, il n'a pas été (particulièrement) marqué par ce premier contact. Il était en face d'un homme à la mine sobre ; un homme économe de ses mots et de ses gestes. Un détail avait toutefois attiré son attention : son coup d'oeil vif et son rictus ambigu. Il a suffi que l'homme l'embarque dans sa voiture, pour qu'il découvre sa culture et sa connaissance des enjeux du champ littéraire congolais. Depuis, lors, ils ont gardé contact.

Il y a un mois, il l'a revu à Paris. Ils ont repris leur conversation. C'est ainsi que Boniface Mongo-Mboussa a découvert un autre homme fou d'histoire, fasciné par les généalogies, obsédé par l'étymologie. Il l'a confessé : il y a eu entre eux un déclic. A Paris, ils ont parlé de tout, sauf de l'essentiel :



Daniel Isaac Itoua

## Du cœur de l'arbre

Autres/Divers

Edilivre

son recueil de poèmes, "Du cœur de l'arbre". Tout en précisant qu'entre leur première rencontre à Brazzaville et leurs retrouvailles à Paris, Daniel Isaac Itoua lui avait envoyé son recueil de poèmes pour une préface. « J'étais face à un texte qui m'interpellait, me titillait même, mais dont je peinais à trouver l'angle d'attaque », a écrit le préfacier. On dira alors que l'arbre sans doute le plus sage de la terre, tout ce qui se peut sortir de sa bouche ou de cœur ne peut qu'être sagesse. C'est une invite de l'auteur à tous ceux qui ont des problèmes d'aller les soumettre à l'arbre.

Qui est Daniel Isaac Itoua ?

Daniel Isaac Itoua est né à Kayes

près du district d'Ongogni dans le département des Plateaux. Directeur de publication de la revue d'histoire et d'anthropologie Bisi Ambosi. Il est l'auteur des "Instrument de musique traditionnelle des Mbôsi du Congo : secrets et applications" et "Et si le kiébé-kiébé vous était conté ? Tradition initiatique du Congo- Brazzaville", deux essais en anthropologie culturelle parus chez L'Harmattan Paris, respectivement en 2014 et 2018. "Du cœur de l'arbre", est son deuxième recueil de poèmes après, "Chants de l'horloge du temps humain" paru chez la Doxa, Paris en 2017. Il est vendu à 10 euros.

Bruno Okokana

## EXPOSITION

## Gastineau Massamba au HCE Galerie de Saint Denis en France

Pour la troisième année, HCE Galerie a proposé son salon du dessin, en parallèle à celui de Paris, avec des artistes internationaux, parmi lesquels Gastineau Massamba, pour une exposition intitulée « être à l'heure du monde ». Depuis le vernissage du samedi 14 mars, l'exposition s'est poursuivie jusqu'au 4 avril.



Gastineau Massamba

« Le subjectile, c'est le papier où s'inscrit la trace, s'imprime l'encre, se dessine la déchirure ou la brûlure de cigarette, la pulsion qui atteint sa cible et frappe votre regard ».

Pour l'artiste congolais, ce sont deux portraits signés par ses soins et reliés par une même griffe, SBM, les initiales de son épouse, styliste de profession, une griffe pour signer un style, et des griffes à sortir pour s'ancrer, s'engager dans le monde d'aujourd'hui. Le dessin interroge, explore l'élaboration de cette seconde peau que sera le vêtement ou la parure, de la projection sur le subjectile du corps d'une image de soi que l'on peut habiter, investir. C'est une démarche de pensée et de réflexion sur le style, la manière d'être au monde, sur le trait continu ou le fil qui relie à la nature, à l'art, à l'histoire. GFM connaît bien l'histoire de l'art et les problématiques du portrait ; son travail consiste à concentrer du corps ses forces et ses énergies en quelques lignes, motifs ou couleurs, à lui donner une intensité particulière.

De l'aquarelle délavée laissant flotter quelques taches de noir subsiste une ombre qui vient nimer la silhouette, qui semble suinter du papier. Les mains disproportionnées exhibent les phalanges cernées de noir, vouées à prendre, apprendre, comprendre, produire, penser, toucher, nouer des contacts, un vrai visage de l'individu. Car le visage, lui, porte

l'angoisse de passer dans les portillons de reconnaissance faciale ; des lunettes pour voir, mais surtout pour faire valoir le besoin d'être connecté de la manière la plus sophistiquée.

Le personnage féminin obéit à une construction extraordinaire autour d'une ligne « serpentine » et un mouvement giratoire qui va de la main droite à la valise et l'entraîne dans des circulations audacieuses ; deux soleils lui font une poitrine de lumière, lui donnent une présence astrale, retombent en sept alvéoles sur la manche bouffante et les sept autres de la jupe aérienne. Partout, du stylo à bille nerveux pour faire varier la présence à soi et à son image, des touches de couleurs utilisées par les peintres, de la sanguine de Degas pour souligner une cambrure...

Le dessin amorce la ligne suivie par l'artiste : le contact intime avec la main dans le travail, le trait comme le fil porte la matière, la sensualité, l'agencement des choses ; la distanciation introduite préserve la profondeur insondable et le mystère de cette approche du monde.

Né à Brazzaville, Gastineau Massamba suit une carrière d'artiste international en multipliant les possibilités de porter l'art : dessins, performances, extraordinaires coutures sur toile, sculpture. Si ses productions sont actuellement exposées dans la Galerie Anne de Villepoix, il travaille le plus souvent sur ses créations dans son atelier de Montreuil.

Marie Alfred Ngoma

## CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME

## Le Congo toujours dans l'attente de sa première médaille d'or

Théophile Nkounkou, Léontine Tsiba, Franck Elemba et autres... ont malgré les performances en dent de scie des Diables rouges, glané des médailles (argent et bronze) lors des championnats d'Afrique, mais sauf la prestigieuse. Retour sur les performances des médaillés congolais.

Le Congo gagne sa première médaille lors des premiers championnats d'Afrique organisés à Dakar au Sénégal en 1979. Théophile Nkounkou a remporté la médaille d'argent après avoir réalisé une performance de 10 secondes 63 aux 100m, se classant après le Ghanéen Ernest Obeng 10 secondes 54 et devant le Nigérian Edward Offili 10 secondes 66. C'était l'unique médaille gagnée par le Congo au cours de cette compétition au terme de laquelle le Congo a occupé la 15<sup>e</sup> place sur 24 pays participants.

Sa lutte avec le Ghanéen s'est poursuivie lors de la deuxième édition tenue au Caire en Egypte en 1982. La position des deux athlètes n'a pas changé. Théophile Nkounkou qui a obtenu une seconde médaille d'argent a cette fois réalisé une performance de 10 secondes 20, le même temps que son adversaire ghanéen, médaillé d'or aux 100 m. Grâce à cette performance, le Congo a occupé la 13<sup>e</sup> place avant de connaître un passage à vide de dix ans.

En 1996 à Yaoundé au Cameroun lors des 10<sup>e</sup> championnats, Roger Martial Ngouloubi a offert au Congo sa première médaille de bronze au triple saut grâce à sa performance de 15m16. Chez les dames, Léontine Tsiba a été la première au Congo à obtenir deux médailles au cours de la même édition. Elle a remporté la médaille d'argent aux 800m avec 2 minutes 09 seconde 01 puis celle de bronze aux 1500m avec 4 minute 35 secondes 06. Avec ces trois médailles, le Congo est 14<sup>e</sup> sur 33 pays. Après les échecs de 1998, 2000 et 2002, les athlètes congolais ont retrouvé un semblant de joie en 2004 pendant les 14<sup>e</sup> championnats d'Afrique organisés à Brazzaville. Cette fois-ci, le héros congolais s'ap-



Jennifer Batu (à droite)

pelait Célestin Moussaboté Kengué. Le Congolais s'est classé troisième lors des épreuves de décathlon avec 6478 points derrière le Tunisien Anis Riahi (7200 points) et le Mauricien Selwyn Lieutier (6882 points). Il a passé le témoin à Franck Elemba. Ce dernier a amélioré le compteur des médailles des Congolais en obtenant la médaille de bronze au lancer du poids lors des 19<sup>e</sup> championnats d'Afrique de Marrakech en 2014. Avec 18,74 m, Franck Elemba a été devancé par les Sud-africains Orazio Gemono 19m84 et Jaco Engelbrecht 18m87.

Le Congo se contentait de la 19<sup>e</sup> place. Deux ans plus tard, Elemba faisait mieux à Durban en Afrique du Sud en glanant la médaille d'argent au lancer du poids derrière le Sud-africain Jaco Engelbrecht (20m00). Jennifer Batu a sauvé le Congo d'une contre-performance à Asaba au Niger en 2018 lors des 21<sup>e</sup> championnats en remportant la médaille de bronze au lancer du disque (66m43) après la Marocaine Soukaina Zakhour 68m28 et la Nigériane Termilola Ogurinde (67m39). Dans ces deux dernières compétitions, rappelons-le, le Congo a maintenu sa position au classement général des médailles (19<sup>e</sup>).

## Les Diables rouges ont fait mieux aux Jeux africains

Le Congo attend toujours sa première médaille d'or aux championnats d'Afrique mais pas aux Jeux africains.

Lors de la 11<sup>e</sup> édition, Franck Elemba a remporté à Brazzaville, la médaille d'or au lancer du poids avec une performance de 25m20. Il a aussi gagné la médaille de bronze au lancer du disque (50m30). Au cours de la même compétition Jennifer Batu a glané la médaille de la même valeur au lancer du marteau (62m13). Des médailles de bronze, le Congo les a collectées en 1965 à Brazzaville par l'entremise de Henri Elendé en saut en longueur (2m07) et Jean Pierre Tsondzabeka en saut à la perche (4m05). Jean Pierre Tsondzabeka (4m20) a ajouté une autre médaille de bronze aux Jeux de Lagos en 1973.

François Ganongo avec 69,26m a gagné la médaille de bronze au lancer du javelot. On oubliera non plus la médaille de bronze décrochée par les Migs aux relais 4x100m (39secondes79) aux Jeux africains d'Alger en 1978.

James Golden Eloué